



Le Soleil, Yvon Mongrain

"Est-on sûr que c'est la meilleure solution que d'expédier l'énergie outre-frontière, ou devrait-on la réserver pour l'établissement d'entreprises ici?", a demandé le porte-parole du Conseil Attikamek-Montagnais, M. Bernard Cleary.

## Ventes massives d'électricité aux Américains Les Amérindiens réclament la tenue d'un débat public

Le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM) réclame un débat public sur toute la question des ventes massives d'électricité aux Américains que proposent les projets du premier ministre Robert Bourassa.

par Michel CORBIL

Hier, à Sainte-Foy, le Conseil a profité des audiences portant sur le projet Radisson-Nicolet-Des-Cantons (RNDC) pour formuler cette demande.

Porte-parole de l'organisme, M. Bernard Cleary a rappelé que le projet de \$1,3 milliard est marqué du sceau de l'exportation. "Comme cette question est controversée au Québec, le Bureau des audiences publiques sur l'environnement devrait recommander que le gouvernement tienne un débat public sur toute cette importante question pour l'avenir des Québécois.

"Elle nous apparaît trop importante et pleine de conséquences souvent insoupçonnées pour ne

constituer qu'un enjeu politique pour un premier ministre qui s'amuse avec des pylônes comme un enfant le fait avec un jeu de blocs", a déclaré le négociateur en chef du CAM. En entrevue, M. Cleary a reconnu que la requête équivaut à mettre sur la place publique pour une vaste consultation les projets de développement hydro-électriques que rêve de lancer M. Bourassa.

"Que ce soit une Baie James II, III ou IV, il y a un paquet de questions qui commencent à se poser", a-t-il dit, en signalant que les Amérindiens sont loin de croire qu'ils y trouveront leur intérêt. Selon le conseil, l'ensemble des Québécois ont de quoi réfléchir sur le sujet. "Est-on sûr que c'est la meilleure solution que d'expédier l'énergie outre-frontière, ou devrait-on la réserver pour l'établissement d'entreprises ici?", a-t-il mentionné entre autres.

Autre menace de poursuite

Hier, le conseil a renouvelé sa menace de recourir à son tour aux tribunaux si Hydro-Québec, le promoteur du projet devant notamment acheminer de l'énergie de la Baie James aux Américains à partir de 1990, ne se penche pas sérieusement sur le manque d'études concernant les autochtones. "Nous pourrions aller jusqu'à réclamer une injonction pour stopper le projet. Mais notre objectif n'est pas de recourir au "judiciaire", mais de faire respecter nos droits", a répété M. Cleary.

Pour l'instant, le CAM estime irrecevable l'étude d'impact d'Hydro pour le projet RNDC et exige que des études complètes soient menées. Selon le mémoire déposé, la société d'État "nous considère moins important que les abeilles et le poulailler". L'organisme profite d'ailleurs de l'audience pour blâmer Hydro de se considérer au-dessus des lois rappeler au ministère de l'Environnement son rôle pour assurer le respect de la loi sur la qualité de... l'environnement.

Le conseil a été le premier à ouvrir le feu sur le projet de la ligne de 450 kV à courant continu. Une dizaine d'autres individus et groupes ont poursuivi la critique. A nouveau, plusieurs interventions

ont décrié le corridor proposé par Hydro et prévoyant la traversée du fleuve entre Grondines et Lotbinière.

Les syndicats de base de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Deschailons et de Joly, sur la rive sud, ont notamment jugé "inacceptable qu'un seul corridor ait été retenu pour l'analyse du tracé". Cependant deux citoyens, Mme Christiane Routhier et M. Jean-Marie Poitras, ont suggéré que le BAPE considère aussi l'hypothèse d'une traversée du Saint-Laurent entre

Champlain et Bécancour, près de trois-Rivières.

Finalement, l'Union québécoise pour la conservation de la nature a carrément demandé que le BAPE refuse son assentiment au projet tout comme au "début des travaux de la seconde phase de la Baie James" avant qu'un bilan complet n'ait été dressé de la première phase. L'organisme a réclamé rien de moins qu'un moratoire de 20 ans sur la construction de nouveaux barrages.

### La Malbaie

## Les élus se votent une augmentation de salaire de 125%

Le conseil municipal de la ville de La Malbaie a adopté sur vote divisé un règlement décrétant des augmentations de salaires des élus de l'ordre de 125 pour 100. La rémunération du maire est portée à \$9,000 par année tandis que celle des conseillers passe à \$3,000.

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)

Deux conseillers, MM. Clément Bolduc et Roger Tremblay, ont enregistré leur dissidence considérant qu'on aurait pu attendre au prochain exercice financier avant d'adopter une telle mesure. Les deux nouveaux venus au sein du conseil croient que la nouvelle équipe aurait alors eu le temps de faire ses preuves. Ils se disent en faveur du principe d'une augmentation mais ils estiment que le moment est mal choisi.

Le maire, Mme Claudette B. Bergeron, avoue que l'augmentation peut paraître élevée mais elle rappelle que le salaire des élus n'a pas été haussé depuis 1979. "Au nombre d'heures qu'on donne pour la communauté, je pense que le nouveau salaire est pleinement mérité", dit-elle.

Les membres du conseil de La Malbaie deviennent les élus municipaux les mieux payés dans Charlevoix. Ils ne devraient normalement pas être très longtemps à porter ce titre puisque le conseil municipal de Clermont a dernièrement donné un avis de motion à l'effet qu'il a l'intention d'adopter un règlement similaire à celui de la Malbaie. Le maire de Clermont gagne actuellement \$6,106 par année. Quant à Baie-Saint-Paul, le salaire du maire est de \$3,900.

### Retardé depuis près de deux ans

## Bellechasse: le centre des plastiques prévu pour 87

Le projet d'un centre de formation et de recherche appliquée pour l'industrie du plastique est en élaboration dans Bellechasse, depuis près de deux ans. Un changement de commissaire industriel et l'obligation de réévaluer ce dossier, en 1986, ont contribué à retarder la réalisation; diverses difficultés ont marqué le dossier. Mais on prévoit réussir cette affaire en 1987.

par Gilles PEPIN

Des appuis importants se sont aussi ajoutés dans ce dossier, notamment de la part des députés de la région de Québec, des deux

paliers supérieurs de gouvernements. Un comité travaille spécialement pour l'avancement de ce projet, sous la présidence de M. Raymond Morissette, de Saint-Lazare.

Pour l'instant, il semble établi le besoin de construire une bâtisse de 15,000 pieds carrés; l'investissement est évalué à un peu plus de \$700,000. Le projet a trois volets: formation, contrôle de la qualité et incubation d'entreprises.

Bellechasse est un lieu privilégié par l'industrie du plastique. On y dénombre une douzaine d'entreprises employant quelque 900 travailleurs. IPL Inc,

la plus grosse, collabore avec la Commission scolaire Louis-Frédéric pour assurer l'enseignement aux futurs opérateurs de presses à injection. On manque d'espace malheureusement.

Environ 20 personnes obtiennent un diplôme, annuellement, à Saint-Damien; ce qui est encore quatre fois moins que le besoin qui a été identifié au plan provincial par la Commission de formation professionnelle. Le besoin est à ce point criant au chapitre de la formation et il n'est pas moins important en ce qui concerne la recherche et la vérification de produits, signalait, hier, la commissaire industrielle dans Bellechasse, Mme Micheline Audet.



## POUR UN CARNAVAL CHAUDEMENT VÊTU LATULIPPE

LE PLUS GRAND CHOIX DE MITAINES DOUBLÉES À QUÉBEC

Hommes - Femmes  
Enfants

22,95  
à  
47,95



GANTS DE CUIR

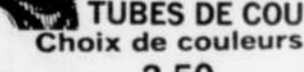
doublés d'un  
gant de laine

Hommes - dames  
21,95



PASSE-MONTAGNE  
6,50 et 10,95

TUBES DE COU  
Choix de couleurs  
3,50



PARKA

INUUVIK

Doublure  
thermale.



"Thinsulate"

79,95  
et  
99,95

HABITS DE  
MOTONEIGE

1 PIÈCE

Nylon  
impermeable

HOMMES  
67,50

ENFANTS  
69,00

et  
75,95



TUQUES DE MARIN

2,95 à 6,50  
Très populaires

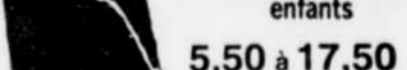


DOUBLURES DE FEUTRE

Doublures de remplacement  
pour bottes de motoneige,  
bottes Sorel et Muk-Luks.

Hommes - femmes  
enfants

5,50 à 17,50



HABITS  
DE  
MOTO-  
NEIGE

DEUX  
PIÈCES

Nylon  
résistant  
aux  
intempéries  
doublure  
antigel  
piquée.

HOMMES  
84,50

ENFANTS  
56,95

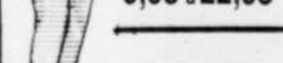
à  
85,95

SOUS-  
VÊTEMENTS  
HOMMES

Thermal ou  
ordinares.

1 ou 2 pièces

9,95 à 22,95

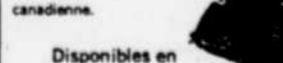


FAMEUSES  
BOTTES  
"AVIATEUR"

99,95

Originales,  
nouvelles,  
doublées  
de mouton  
véritable.  
Fabrication  
canadienne.

Disponibles en  
pointures 13-14.

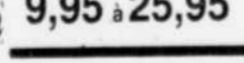


CHEMISES

de flanellette

Couleurs variées,  
épaisses, chaudes  
et robustes.

9,95 à 25,95



SOREL

"KAUFMAN"

Les meilleures bottes  
d'hiver sur le marché.

Plusieurs modèles.

EN SPÉCIAL  
À COMPTER DE

20,00 à  
92,95

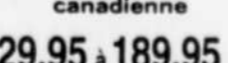


MUK-LUKS

TYPE MILITAIRE  
NYLON  
IMPERMEABLE  
BLANC

Importation  
ou  
canadienne

29,95 à 189,95



## MAGASIN LATULIPPE

637, RUE ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC

Tellement facile de stationner — 529-0024



# Rapport sur le corps de police de Ste-Foy

## L'Opposition prendra son temps avant de réagir publiquement

♦ Compte tenu du fait que le conseil municipal de Sainte-Foy ne se prononcera pas sur les recommandations de la mairesse André Boucher avant le 9 mars, les deux partis d'opposition à l'hôtel de ville prendront leur temps avant de réagir publiquement au rapport sur l'avenir du corps de police, rapport dévoilé la semaine dernière par la mairesse.

"Mme Boucher a ses informations sur le service de police. Nous, on a les nôtres. Or, nous trouvons qu'il y a beaucoup d'éléments qui ne sont pas mentionnés dans son rapport. On va tout analyser cela. Ensuite, nous serons en mesure d'arrêter une position que nous défendrons au conseil", explique-t-il.

la position des partis se répartit ainsi: Action Sainte-Foy a cinq conseillers et conseillère ainsi que la mairesse, Présent Sainte-Foy a quatre conseillers et le Renouveau municipal en a cinq.



La mairesse de Sainte-Foy, Mme André Boucher.

par Pierre MARTEL

"Avant de faire quelque déclaration que ce soit, nous allons procéder à un certain nombre de consultations. Entre autres, nous allons rencontrer l'assureur de la ville et M. Laurent Laplante," d'expliquer le président de Présent Sainte-Foy, M. Gilles Carignan.

Il ajoute: "On veut examiner le dossier en profondeur. On va prendre tout le temps dont on a besoin. Il n'est d'ailleurs pas exclu que nous fassions connaître publiquement notre position."

Pour sa part, le porte-parole du Renouveau municipal, M. Claude Allard, révèle que le caucus du parti se réunira la semaine prochaine pour étudier le document de 50 pages rédigé par la mairesse de Sainte-Foy.

### Réunion

Rappelons que l'assemblée de la semaine dernière a été ajournée au 9 mars. Au départ, les deux partis d'opposition avaient proposé le 23 février. Cependant, la mairesse a demandé une nouvelle date parce que deux de ses conseillers seront absents le 23 février.

On a donc choisi le 9 mars. Mais, encore là, cette date ne conviendra pas puisque trois des cinq conseillers du Renouveau municipal ont déjà d'autres engagements. Ce qui fait que l'assemblée pourrait avoir lieu finalement en avril.

Les principales recommandations contenues dans le rapport de Mme Boucher sont la destitution du chef André Sainte-Marie et du capitaine Roméo Gionet et la confirmation, sur une base permanente, du capitaine David Craig de poste de directeur de la Sécurité municipale de Sainte-Foy.

À l'hôtel de ville de Sainte-Foy,

## Une institution en bonne santé

### La Caisse populaire de Courville célèbre son 75e anniversaire en 87

♦ 1987 sera l'année du 75e anniversaire de fondation de la Caisse populaire de Courville, à Beauport. Un comité, formé de personnes de la caisse et de bénévoles de Courville, est en place pour préparer "la fête". Toute la population du quartier sera appelée à célébrer cet événement important dans la communauté. C'est un des points qu'a soulignés le président de la caisse, M. Gilles Roberge, aux 160 membres réunis pour la 74e assemblée générale annuelle.

par Gérald OUELLET

La caisse compte maintenant 2,523 membres emprunteurs, soit 243 de plus que l'an passé. Au niveau des prêts hypothécaires seulement, 191 furent consentis pour une progression record de 19,4 pour

100. Pour les prêts personnels et commerciaux, un autre record, 1,435 prêts furent consentis au cours de l'année.

Au chapitre du rapport financier comme tel, présenté à l'assemblée par le directeur, M. Richard Vézina, on remarque entre autres la progression soutenue des épargnes. Cette progression démontre à quel point les membres ont confiance en la solidité de leur institution financière.

Pour ce qui est du bilan social de la caisse un comtempendu fut présenté aux membres, détaillant l'implication de la caisse dans son milieu au cours de la dernière année. Il faut noter qu'en plus des implications habituelles, la caisse a mis sur pied d'un comité de loisirs pour le secteur Courville.

## Prévention des incendies

### Sillery prépare la troisième phase de son programme

♦ Satisfaits des résultats obtenus lors des deux premières phases (1985 et 1986) du projet Prévention plus, la ville de Sillery et son service de sécurité publique iront de l'avant, en 1987, avec la troisième phase du nouveau programme de protection des biens.

par Pierre MARTEL

Dans sa démarche, Sillery reçoit l'aide de la députée fédérale Suzanne Duplessis qui a annoncé, hier, l'octroi d'une subvention de \$44,000 dans le cadre du Programme de développement de l'emploi (PDE) du ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

Préparé par le capitaine Marcel Thomassin, le projet Prévention plus origine d'un sondage effectué en 1984 dans 173 résidences de Sillery. Seulement un peu plus de 40 pour 100 des maisons étaient dotées d'un détecteur de fumée. Ce sondage a également été à l'origine du règlement municipal qui, depuis le 1er janvier 1986, fait obligation de posséder un détecteur de fumée.

De mars à octobre 1985, dans le cadre de la première phase du projet, 69 des principaux édifices publics de la ville ont été visités. A chaque fois, un guide d'évacuation a été remis aux responsables de la sécurité des édifices et un plan d'intervention, en cas d'incendie, a été établi. La municipalité avait reçu une subven-

tion de \$29,000 dans le cadre du projet PDE.

Lors de la deuxième phase du projet, d'avril à décembre 1986, 1,800 résidences privées ont été visitées. Ceci a permis d'expédier 223 avis pour demander aux gens de se conformer au règlement sur le détecteur de fumée. Avec le résultat, estimation, qu'environ 90 pour 100 des propriétés de Sillery sont munies d'un détecteur de fumée.

S'appuyant sur des statistiques, le directeur du service de sécurité publique, M. André Trudel, affirme que le programme de prévention a eu des effets tangibles. "En 1984, nous avons répondu à 44 appels. Puis, en 1985 et 86, le nombre d'appels a été réduit respectivement à 40 et 30. Nous établissons un lien direct entre la diminution des appels et notre programme de prévention", affirme-t-il.

La phase trois, qui sera entreprise bientôt, permettra de visiter tous les commerces (plus d'une centaine) afin de permettre l'identification des biens. En outre, on sensibilisera les personnes âgées à la prévention. Egalement, on mettra à jour les données amassées lors des deux premières phases.

Le directeur du service de protection publique de Sillery prévoit une quatrième phase: la mise sur informatique de toutes les informations recueillies depuis le début du projet.

### EN BREF

#### Objectif non atteint

♦ THETFORD-MINES - Dans la région de l'Amiante, le septième télé-radiothon en faveur de l'Association de la paralysie cérébrale a rapporté \$51,800, soit \$7,000 de moins que la campagne précédente. L'objectif avait été fixé à \$60,000. Néanmoins, le coordonnateur de la souscription, M. Alain Litowski, a dit être très satisfait des résultats obtenus.

#### Six emplois perdus?

THETFORD-MINES - Six emplois temporaires pourraient être créés si le syndicat des employés de bureau de la ville de Thetford-Mines ne s'opposait pas à la réalisation de cinq projets dans le cadre du programme de développement de l'emploi du gouvernement fédéral. Les autorités municipales ont dénoncé cette attitude des cols blancs qu'elles ont qualifiée de mesquine, hier, au cours d'une courte conférence de presse. Elles souhaitent que le syndicat revise sa position et contribue ainsi à la relance économique de la région. Le gouvernement fédéral est prêt à verser \$50,000 en subventions pour la réalisation de ces cinq projets concernant l'embellissement, la lutte contre le crime, l'informatisation des services municipaux, l'éclairage des rues, ainsi que les loisirs et la culture.

#### Les Cliche en fête

SAINT-JOSEPH - Les milliers de Cliche d'Amérique sont invités, pour la première fois dans l'histoire de leur famille, à une grande fête de retrouvailles qui se déroulera à Saint-Joseph de Beauce, les 10, 11 et 12 juillet, dans le cadre des festivités marquant le 250e anniversaire de la Beauce.

On peut rejoindre l'Association des familles Cliche en écrivant au casier postal 602, Saint-Joseph de Beauce, Québec, G0S 2V0. On peut aussi contacter France Cliche au 831-3901, ou Yvan Cliche au 527-9209 ou Vincent Cliche au 658-0068.

# Super-magasin Super-prix!

**POUR LE BRICOLEUR SOL VINYLE SANS CIRAGE**

**SUPER RABAIS**

à partir de **397\$** (quantité limitée) v.c.

**STORES EN VINYLE**

JUSQU'À **70%** DE RABAIS

**STORES ALUMINIUM**

JUSQU'À **35%** DE RABAIS

## SOLDE D'INVENTAIRE

# SUPER RABAIS

**TAPIS**

- Couleurs en vogue
- Fibres ultra-résistantes
- Très doux au toucher
- Motif élégant des plus harmonieux

"Payez-empportez"

à partir de **547\$** v.c.

LE SUPERMARCHÉ DU COUVRE-PLANCHER

## ANDRÉ LABRECQUE INC.

688, St Vallier ouest, Québec (angle Marie-de-l'Incarnation) 682-3131

- 35 ans d'expérience dans la vente et l'installation.
- Service de décoration personnalisée.
- Tapis commercial pour boutiques et sous-sols.
- Vaste stationnement à l'arrière.

# SANTEL

OTTAWA MONTREAL TORONTO PETERBOROUGH VILLE DE QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES CHICOUTIMI CALGARY VANCOUVER VICTORIA

## La plus importante compagnie privée de téléphone au Canada possède la réponse à tous vos besoins d'affaires

# OMEGA 616 de SANTEL

26 mer. 7h.18 A.M.

LA FAMILLE OMEGA, AU SERVICE DE 60 MILLIONS DE PERSONNES, DANS 70 PAYS, DEPUIS PLUS DE 50 ANS POUR PETITES, MOYENNES OU GRANDES ENTREPRISES

- Composition abrégée de 100 numéros par poste
- Composition main-libre
- Appel conférence
- Système de recherche de personnes par intercom
- Musique en attente
- Restriction d'interurbain programmable sur chaque appareil

Essai GRATUIT de 30 jours. Sujet à l'approbation du crédit.

COUPON-BONI d'une valeur de 200 \$ lors de l'achat du SYSTÈME SANTEL\*

**Communications Santel (Québec) inc.**  
2145, rue Lavoisier, Sainte-Foy, Qué. G1N 4B2  
(418) 687-4313

Nom..... Titre.....  
Compagnie.....  
Genre d'affaires.....  
Adresse.....  
Ville..... Code postal..... Tél.....

\*Limite 1 coupon par système

à Ottawa, tél.: 1-613-596-0120  
à Montréal, tél.: 1-514-738-8002  
à Chicoutimi, tél.: 1-418-548-8207  
à Trois-Rivières, tél.: 1-819-375-4110

## Québec (418) 687-4313

## SEARS

Studio de photographie

### Des photos à la mesure de votre fierté!

Les photographes du Studio de photo Sears ne laissent rien au hasard pour que chaque photo de votre enfant soit tout à fait réussie. Possédant une excellente formation et l'expérience voulue, ils ont aussi le souci d'obtenir la meilleure pose...pour des photos que vous vous empresserez de faire admirer! Nul besoin de prendre rendez-vous. Possibilité de crédit.

**Ensemble de 21 photos**

**19<sup>95</sup>** plus frais de séance de 95c

1 grande photo format 10 x 13", 2 de 8 x 10", 3 de 5 x 7", et 15 de format portefeuille\*

avec choix de fond traditionnel, motif de chambre de bébé, motif printanier ou automnal.

Adultes et groupes familiaux bienvenus. Seulement 95c de plus pour chaque personne additionnelle sur la photo. Nous choisissons les poses. En plus de cette offre, sont disponibles, aux prix ordinaires: portrait sur fond blanc ou noir, photos à deux sujets, et photographies instantanées pour passeport.

\*Dimensions approximatives.

**Offre en vigueur pour photos prises jusqu'au 14 février 1987.**

Dans tous les magasins, du lundi au mercredi, de 9h30 à 16h30; le jeudi et le vendredi de 9h30 à 20h30; le samedi de 9h à 16h. Fermé entre 12h30 et 13h30.

## SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

# Audiences sur l'ancienneté des travailleurs de l'amiante Litige autour du dépôt d'un document

♦ **THETFORD-MINES** - Le dossier de l'ancienneté des travailleurs de l'amiante a piétiné, hier, à Thetford-Mines, lors de la reprise des audiences publiques par le commissaire au travail, M. Denis Tremblay.

par Fortunat MARCOUX

Les délibérations se sont déroulées à huis clos jusqu'en fin d'après-midi. Alors que le public venait d'être admis dans la salle, l'employeur "LAB Chrysotile Inc." et le Syndicat des Métallurgistes ont fait front commun pour s'opposer à ce que la CSN dépose un document signé par les présidents des producteurs Société Asbestos Ltée et Bell Ltée, MM. Georges-A. McCammon et Marcel Derouin respectivement, et dont le contenu et la date seraient différents de la convention préliminaire paraphée le 18 septembre 1985 entre ces deux compagnies et un troisième producteur, Lac d'Amiante du Québec Ltée, en vue de la création de la société en commandite, LAB Chrysotile.

Le procureur de LAB, Me Philippe Casgrain, a déclaré que le document en question était un projet qui ne s'était pas concrétisé. Il a accusé la CSN de vouloir le déposer avec l'intention de vouloir miner la crédibilité des témoins de la défense. Il a qualifié d'illégal cette tentative de preuve. "On veut susciter des doutes chez l'opinion publique, laisser croire aux travailleurs que les compagnies cachent des choses", a-t-il expliqué.

Le procureur des métaux, Me Marcel Rivest, a abondé dans le même sens. "Différents scénarios ont été étudiés. On doit s'en tenir à celui qui a été accepté, finalement, par les parties intéressées", a-t-il souligné.

Dans ce dossier, la CSN essaie de démontrer que, si dans les faits, LAB Chrysotile n'existe que depuis le 1er juillet 1986, le processus en vue de sa création a été enclenché un an plus tôt.

Le commissaire Tremblay s'est porté à la défense du procureur de la CSN, Me Marius Ménard, en fai-

sant valoir que ce dernier avait une tâche très difficile en cherchant d'établir une preuve dans un dossier semblable quand il obtient au compte-gouttes les informations qu'il recherche. M. Tremblay faisait allusion aux reticences manifestées à quelques reprises par l'employeur dans ce dossier.

Le commissaire veut entendre le témoin Marcel Derouin avant de statuer s'il accepte ou refuse le dépôt du document litigieux. Hier, M. McCammon ne l'a éclairé guère à ce sujet en expliquant qu'il n'avait pas souvenir de trop de faits, comme, par exemple, la période où les discussions ont eu lieu.

Me Casgrain a offert aux parties intéressées de faire entendre le président de LAB Chrysotile et de Lac d'amiante du Québec, M. Jean Dupéré. Il a promis que ce dernier serait disponible en tout temps au cours de la journée.

En fin de journée, la CSN a déposé une lettre envoyée le 8 août 1985 par la Société Asbestos à Mme Pauline Marois alors ministre

québécoise de la Main-d'oeuvre l'informant d'une importante mise à pied prévue pour le 8 décembre 1985.

Un autre document fait état d'une conférence que M. Dupéré a prononcée le 29 novembre 1985 à l'occasion d'un dîner-bénéfice et

dans lequel il faisait le point dans le dossier en affirmant que le processus en vue du regroupement minier dans la région était enclenché véritablement.

Cette restructuration a entraîné la fermeture de quatre mines et la mise à pied de 725 travailleurs.

La CSN soutient que les employeurs auraient dû fusionner les listes d'ancienneté des employés avant d'effectuer les congédiements. Ainsi, des ouvriers affiliés au Syndicat des métaux auraient été touchés également par ces licenciements massifs. ●

## Bellechasse veut impliquer sa population dans le développement économique

♦ **SAINT-LAZARE** - La Corporation de développement économique de Bellechasse a plusieurs projets à mener à terme, en 1987, et sent le besoin d'impliquer davantage la population du territoire dans le financement de son activité. C'est un montant de \$10,000 qu'elle veut aller chercher dans le milieu par le recrutement d'au moins 100 membres, d'ici trois ou quatre semaines.

par Gilles PEPIN

L'effort de participation doit être beaucoup plus considérable que par le passé, ont indiqué, hier, le président, M. Jean-Guy Dion, la commissaire industrielle, Mme Micheline Audet, et le président d'honneur de la campagne et préfet de la MRC de Bellechasse, M. Aurele Marceau, à l'occasion d'une conférence d'information.

On y a dévoilé, par exemple, que la précédente contribution des gens du milieu, en 1986, s'était chiffrée par \$7,300 sur un budget de \$97,000. Les effectifs, encore actuellement, sont de 67 membres.

On sait qu'environ 50 pour 100 du budget d'un commissariat industriel de ce type est financé habituel-

lement par une contribution du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. A cela la Corporation de développement économique de Bellechasse ajoute une participation de la MRC de l'ordre de \$40,000. Présentement, une tranche de \$10,000 de cette dernière subvention est cependant conditionnelle aux résultats que connaîtra la campagne de recrutement.

D'ici la prochaine assemblée annuelle de la Corporation, prévue pour le mois de mars, un comité spécial veut se montrer très actif et s'adresser à chacune des 114 entreprises industrielles du territoire et faire savoir aussi aux 950 commerçants et aux 32,000 habitants de Bellechasse qu'ils peuvent également ajouter une participation pour le développement économique de Bellechasse. Une cotisation individuelle est établie à \$10. L'adhésion coûte plus cher dans le cas d'un professionnel, d'une corporation ou d'une entreprise.

Les dirigeants de la Corporation de développement économique de Bellechasse ne cachent pas la nécessité de consolider leurs appuis sur le territoire, bien qu'ils aient déjà enregistré une bonne appréciation du travail de cet organisme, en octobre, à l'occasion d'un sommet so-

cio-économique qui a réuni quelque 200 intervenants de Bellechasse.

Il y a en outre le besoin d'accroître les prévisions budgétaires pour mener à bien des projets importants liés notamment au développement du tourisme, l'implantation et l'agrandissement d'entreprises, la mise sur pied d'un centre des plastiques; en bref, on veut ajouter des moyens pour le maintien et la création d'emplois. ●

## Subvention de \$258,000 pour des feux de circulation, à Beauport

♦ La ville de Beauport obtiendra une subvention du ministère des Transports du Québec, dans le cadre d'un projet de recherche à l'achat et à l'implantation de nouveaux équipements de feux de circulation français au coût de \$258,000.

par Gerald QUELLET

Cette décision du conseil fait suite à un voyage en France, organisé par les consultants Falardeau & Associés Ltée, avec MM. Roger Robert et Eugène Côté, respectivement directeur des services techniques de la ville et contremaître de la signalisation pour visiter le réseau de signalisation de la ville de Paris.

Évaluée à \$258,000 la réalisation de ce projet, comprend une somme de \$181,000 pour l'achat de l'équipement importé de France et \$50,000 pour les travaux d'implantation, d'ajustement, d'analyse et de vérification durant la période de garantie, en plus d'un montant de \$27,000 pour les honoraires des ingénieurs. Par ailleurs, une somme additionnelle de \$72,000 servira à l'achat de certaines pièces de rechange.

Les consultants ont rencontré M. Marc-Yvan Côté, ministre des Transports du Québec, afin d'obtenir une subvention pour la réalisation de ce projet.

Rappelons que le président de l'Association des payeurs de taxes de Beauport, M. Charles Lecours, s'était déclaré outré de voir une délégation de Beauport se rendre en France pour étudier un système de signalisation, alors qu'il aurait été plus économique d'aller aux États-Unis où la technologie est beaucoup plus avancée. ●



C'était carnaval chez le consul  
Avec beaucoup de cordialité, le consul général de France et Madame Renaud Vignal accueillent hier à leur résidence, le Bonhomme Carnaval, la reine Suzie, les duchesses et l'exécutif de la 33e fête qui se poursuit joyeusement jusqu'à dimanche soir. Les enfants du personnel, n'ont surtout pas raté l'occasion d'approcher le jovial bonhomme, un peu à la dérobée toutefois.

Les 12 000 employés Steinberg disent un **SUPER MERCI** à tous ceux et celles qui ont participé au succès du concours **SUPER FÊTE 70<sup>e</sup> Anniversaire STEINBERG**

Merci à tous nos clients  
Félicitations à tous les gagnants du Super concours

70 ans de Service et de Fraîcheur

Merci à tous nos collaborateurs

AM 128  
CITF-FM FM 107.5  
LE SOLEIL

Steinberg continue à bien vous servir et vous réserve d'autres surprises

Juste pour... vivre

donnez!

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

Palais Montclair, 335 Place Youville, Suite 300, Québec (Québec) G1N 3P1, Tél. (418) 532-2100

**Commission Scolaire La Jeune Lorette**

**ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES année scolaire 87-88**

La demande d'admission à l'école est obligatoire pour tous les élèves désirant fréquenter une classe maternelle en septembre 1987. L'enfant doit être né avant le 1er octobre 1982. Les parents doivent se présenter à l'école et sont priés d'apporter un original du certificat de naissance ou extrait de baptême.

**PÉRIODE D'INSCRIPTION:** du 16 au 20 février en vous adressant à l'école de votre quartier.

Beauséjour	842-1672	Saint-Claude	842-4902
Saint-Charles	842-7647	La Chaumière	843-6097
L'Apprenti-Sage	843-2814	N.-D. des Neiges	842-2884
N.-D. de Fatima	842-5882	La Chanterelle	843-2072
Château d'Eau	842-7412	Jules-Emond	842-3603
La Source	842-6683	Du Val-Joli et	843-1877
Morissette	842-3924	La Clé des Champs	
St-Jean-Baptiste	842-1364	Joli-Bois	844-1255
L'Arc-en-ciel	842-4019		

Pour plus d'information, composer 842-9984.

# A l'écoute du tam-tam libanais

Palestiniens affamés par les miliciens chiites dans les camps de la banlieue sud de Beyrouth, étrangers enlevés à la chaîne depuis le mois dernier, interventions lourdes des sens du chef du groupe Amal, M. Nabih Berri, également dans le civil ministre de la Justice dans le soi-disant gouvernement libanais, et du général Vernon Walters, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU et surtout, homme des grandes occasions, croisière de la flotte américaine dans la Méditerranée orientale: le tam-tam sonne l'approche de décisions majeures.



par  
Raymond  
GIROUX

On ergote depuis plus de dix ans sur le fait que la situation, au Liban, ne saurait durer, et que ce pays se trouve à la croisée des chemins. Bavardage, finalement, que tous ces espoirs déçus. La crise ponctuelle à laquelle nous assistons découle de trop d'éléments divers et souvent reliés par des fils et des réseaux fort ténus, pour amorcer le dénouement final de la tragédie beyrouthine.

Certains éléments positifs permettent toutefois d'envisager une détente à court terme au moins sur le front des otages américains et anglais. Le cas des Français, relié à l'affaire Abdallah, et celui des Allemands, associé à l'affaire Hamade, relèvent d'une dialectique différente. On pourrait rêver à une action commune des pays occidentaux, d'Israël et du Koweït, qui détient 17 Palestiniens, mais leurs divergences d'intérêts empêchent toute concertation globale.

On ne négocie pas avec des kidnappeurs et des terroristes. Du moins, on l'affirme haut et fort. En réalité, il faut comprendre qu'on ne dialogue pas avec des preneurs d'otages lorsque l'on a que des bonnes paroles à leur offrir. Comme l'envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry, Terry Waite, ne détenait les clés d'aucune geôle, il a vite rejoint au cachot islamique ceux qu'il venait délivrer.

Mais Israël, de son côté, tient des cartes maîtresses. Les 400 Palestiniens qu'il héberge contre leur gré peuvent servir de monnaie d'échange contre un aviateur abattu au-dessus du Liban l'automne dernier. On sait que l'Etat hébreu ferait des pieds et des mains pour récupérer ses pilotes d'avion. En prime, M. Berri obtiendrait la libération des trois derniers otages américains et de leur collègue indien, laissant toutefois les Occidentaux nier tout lien entre les deux transactions, comme dans le cas Daniloff.

Qui est dupe, dans cette affaire? Tout le monde et personne à la fois. Ravisseurs extrémistes et nations victimes gagnent, à court terme. Des civils innocents retrouvent la liberté, et on retarde de plus grands massacres en espérant un jour pouvoir les éviter de façon définitive. Utiliser les grands moyens ne rapporte pas toujours: rappelons-nous qu'au lendemain du bombardement américain sur la Libye, les ravisseurs n'ont eu aucun remords à assassiner deux otages britanniques et un américain.

Il ne faut pas tenter de régler une fois pour toutes, et uniquement pour redorer le blason fort terni du président Reagan, un conflit aux multiples facettes et aux ficelles enchevêtrées. Raser Beyrouth-ouest ou ramener la vallée de la Bekaa à l'âge de pierre pour venger l'honneur du monde chrétien nous fait nager dans l'absurde.

Les "fous de Dieu" de toute obédience vont sévir tant qu'ils se trouveront une cause à promouvoir et des fonds pour se financer. Les gouvernements légitimes doivent à la fois les isoler, traiter indirectement avec eux, et apporter une solution au problème premier, mais non exclusif de la région, celui des réfugiés palestiniens.

## BLOC-NOTES

### Silence, on clôt

Le rideau tombe sur deux autres salles de cinéma à Québec. La nouvelle que déplorent les cinéphiles arrive en pleine période de réjouissances du Carnaval et de Rendez-Vous 87 et peu avant la disparition du cinéma Canadien de Place Laurier parce que le bail de location ne sera pas renouvelé.

La fin de la Boîte à films, l'ancien Lairer de la 3e Avenue à Limoilou, était à prévoir puisque les portes étaient verrouillées depuis quelques mois, soit peu après que le gestionnaire ait procédé à l'ouverture de ses nouveaux locaux de la rue du Pont. Cependant, la fermeture du Cinéma Cartier, sur la rue du même nom et tout près du boulevard Saint-Cyrille, surprend.

Le propriétaire de la salle de 500 places, qui avait su plaire à une clientèle fidèle au cinéma de repertoire, se réserve l'occupation du second étage de l'immeuble pour agrandir son vidéo-club et peut-être pour y aménager une salle réduite pour le 7e art, si une étude de marché en confirme le besoin. Des consommateurs avisés se laisseront sans doute toujours séduire par la présentation de films de qualité, mais boudés par les réseaux à vocation plus commerciale. M. Bruno Bégin, qui entend poursuivre la production annuelle du Festival international du film de Québec, est le mieux placé pour évaluer ce débouché.

La fréquentation des salles de cinéma a considérablement chuté au cours de la dernière décennie. La concurrence de la vidéo-cassette, de la télévision et des nouvelles salles à étouffe de vieilles institutions comme les cinémas Capitol, Empire et Bijou. Les cinéphiles, moins nombreux et plus difficiles, préfèrent les lieux de projection confortables, plus intimes et à la fine pointe de la nouvelle technologie. Québec vit cette "révolution" avec les huit salles de Cinéplex-Odeon à Place Charest et les quatre des Cinémas Unis aux Galeries de la Capitale, à titre d'exemple, où on trouve un plus large éventail de films à l'affiche.

Cependant, avec la chute du cinéma Cartier c'est une partie des activités du quartier Montcalm qui disparaît. Force est de constater que bars et restaurants prennent de plus en plus de place dans la vie communautaire de la Haute-ville comme ce fut le cas pour le Vieux-Québec. Malheureusement, on ne peut obliger les gens à aller au cinéma même si une vraie vie de quartier c'est plus que de la bouffe, un message que M. Bégin a compris avec une salle vide à 80 pour 100.

Vianney DUCHESNE



## POINT DE VUE

### Les orphelins de Carl Rogers



par  
Lise  
BISSONNETTE  
Collaboration  
spéciale

Une dépêche venue de Californie, un ou deux paragraphes perdus dans l'épaisseur des journaux de fin de semaine. Carl Rogers, le psychologue et psychothérapeute, est mort. Discretion, pour un homme qui mériterait ici des funérailles nationales. Il n'y a sans doute pas de coin de la planète où la pensée de Carl Rogers, ce doux romantique de "la personne", a eu autant d'influence, a tant marqué, et chamberdardé, un système d'enseignement. Nous en sortons à peine.

Rogers a fait irruption dans notre réflexion sur l'enseignement au moment où elle touchait le fond du désarroi. C'était au milieu des années soixante, tout juste après la parution du rapport Parent; la bonne vieille pédagogie se transformait en "sciences de l'éducation" dans nos universités, et le vent de changement dictait d'en finir avec l'enseignement magistral, souvent autoritaire et mécaniste, qui nous avait formés.

Mais changer pour quoi? Le rapport Parent faisait une pro-

position de structures, pas de pédagogie ou si peu. De France, nous venaient quelques échos, déjà vieillis, d'approches plus actives, comme celle de Célestin Freinet et de l'imprimerie à l'école, une didactique conçue pour les enfants isolés des villages des Alpes-Maritimes des années vingt, et que nous épousions avec la soif des sévrés.

Puis vint Carl Rogers, l'Américain qui nous convenait mieux et qui nous séduisit d'ailleurs via la France. On y produisit en 1959 les premières traductions de théories qu'il avait commencées à développer au cours des années quarante. C'étaient entre autres celles de "l'empathie", cette faculté de se mettre dans la peau d'autrui pour le comprendre, de la "congruence", cette faculté d'adopter une attitude totalement en accord avec sa conscience, des éléments d'une "relation d'aide" entre un patient, qu'il appelait plutôt "client", et son thérapeute. Défi aux théories freudiennes de la psychanalyse, les postulats de Rogers voulaient que "la personne" possède en elle toutes les ressources pour remonter à l'origine de son problème, et le guérir, pour peu qu'elle se sente pleinement comprise, acceptée absolument par un soignant qui s'abstenait de tout jugement, de toute intervention.

Vers le milieu des années cinquante, Rogers commençait à transposer ses théories à l'apprentissage scolaire et déclarait tout net qu'il était "futile d'enseigner". On n'apprend rien sinon par soi-même, disait-il, en proposant donc une transformation radicale du rôle de l'enseignant. Il n'était plus qu'un "aidant", profondément attentif à l'expérience des jeunes mais refusant de communiquer du savoir sans demande expresse de l'élève. Plongés plus tard dans *Le développement de la personne ou Enseigner et apprendre*, deux de ses ouvrages majeurs, nous tenions enfin la nouvelle école québécoise. Nous étions "rogériens".

Du ministère de l'Éducation, des équipes missionnaires de "méthodes actives" (SEMEA) essaïmaient à travers la province, les photocopies de Rogers dans leurs valises. Aux sciences de l'éducation, à l'université de Montréal, nous en faisons presque une religion. Je me souviens d'avoir donné un cours d'été à de futurs enseignants de cégeps, en 1969, du haut de ma beaucoup trop jeune assurance, en refusant de prononcer autre chose qu'une brève déclaration liminaire et en laissant le chaos subséquent organiser le savoir. Plusieurs de nos étudiants se laissaient séduire à leur tour et l'effet

multiplicateur fut foudroyant.

Du pire, et du meilleur. Le courant rogérien a décrispé nos écoles et nos enseignants, suscité en bonne partie la réflexion majeure du Conseil supérieur de l'éducation sur la pédagogie organique (1970), un texte équilibré que le jargon du "s'éduquant" a fait trop caricaturer par la suite. Mais le même courant a produit aussi des enfants désastreux: le copinage enseignant-élèves érigé en dogme, le refus de l'évaluation, le mépris des normes linguistiques et grammaticales, la "souplesse" des programmes de cours jusqu'à l'incohérence, le dédain des diplômes au moment même où le marché du travail allait les survaloriser, et le charlatanisme des vendeurs de "croissance personnelle".

Nes sous cette étoile, les cégeps et les universités publiques mettront une dizaine d'années à se rééquilibrer, à remettre en cause, une à une, les facettes de ce qui était devenu une doctrine de la paresse. La "personne", ce beau sommet, s'était empiétrée dans le "je, me, moi", entraînant avec elle le système. Partout au Québec, il en reste des traces, et des vétérans encore mordus.

Lise Bissonnette commente l'actualité à titre de journaliste indépendante.

## LETTRES AU SOLEIL

### D'autres rendez-vous compromis

Depuis les deux dernières années, les 114 organismes nationaux de loisir sont victimes de coupures budgétaires très sévères. Elles atteindront cette année près de \$1,500,000...

Sensible à la situation budgétaire actuelle, le Regroupement Loisir Québec avait réclamé, dès le 21 mai 1986, que l'Etat fournisse aux organismes de loisir des moyens d'autofinancement comme un casino, une loterie. Ces moyens permettent déjà aux organismes de loisir de certaines provinces de suppléer d'une manière "civilisée" au désengagement de l'Etat. Faut-il d'ailleurs rappeler qu'au Québec, la loi sur les loteries a été adoptée en 1969 pour financer les activités de sport et de loisir?

Le mutisme gouvernemental est complet depuis plus d'un an à ce sujet. C'est une attitude qui

contraste grandement avec la hâte déployée pour satisfaire les promoteurs de l'événement RV87 qui, on le sait, ont obtenu \$500,000 de subventions directes, des revenus de \$1 million provenant de "gratuits" de Loto-Québec sans oublier le prêt pour un an à temps plein de 50 fonctionnaires.

A la lumière de ces décisions, nous devons constater que soutenir l'action quotidienne de 850,000 membres cotisants, de 50,000 clubs et de 100,000 citoyens bénévoles intéresse moins notre gouvernement que RV87. Cela nous apparaît inacceptable. Pourtant si l'on veut parler de rendez-vous, le secteur du loisir en organise chaque année de multiples et de variés: le Tour de l'Île de Montréal, l'Expo-sciences internationale à l'université Laval, les championnats québécois de hockey sur

glace, les Finales des Jeux de Québec, les championnats d'échecs, le jamboree des scouts et guides, etc.

Maintenant, ces rendez-vous sont compromis; c'est même l'avenir de certaines fédérations, leur rôle d'encadrement, de régie, de formation dans les régions, qui est remis en question.

Les organismes nationaux de loisir demandent qu'on leur donne des moyens de financement afin que les Québécois puissent continuer de bénéficier d'un réseau organisé de loisir... ●

Marc Gagnon, président  
Regroupement Loisir  
Québec

### Badaboum et RV87

La semaine dernière au Colisée, les Canadiens rendaient visite aux Nordiques. Une belle victoire pour les Nordiques... Et c'est aussi dans cet amphithéâtre qu'est présentée cette semaine un événement sportif de taille: les deux matchs disputés aux Russes dans le cadre de RV87. Il faut féliciter Me Aubut de son initiative et de sa ténacité pour nous apporter quelque chose de vraiment spécial. On peut aussi le féliciter d'avoir pensé amener une mascotte, "Badaboum".

de monter sur le dos des joueurs de "notre équipe" qui n'appartiennent pas aux Nordiques? Un geste beaucoup plus apprécié des amateurs aurait été de remettre gracieusement un gilet officiel de la LNH à quelques partisans du Canadien. On aurait vu en ce geste une belle marque de sportsmanship, au lieu d'une partisanerie non équivoque... ●

Bernard Lepage  
Clermont

#### N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin. ●

### En toute logique

Dernièrement, je recevais une plaque avec une adresse toute neuve. Comme tous ceux qui auront à faire modifier leur papeterie, j'en suis un peu choqué. Par contre je comprends qu'il ne soit pas logique d'avoir plusieurs rues qui portent le même nom.

D'autre part, je m'interroge sur la pertinence de ce geste, sachant

qu'à Québec des rues portent plusieurs noms différents. S'il n'est pas convenable d'avoir deux rues St-Jean, il ne l'est pas plus de voir la rue St-Jean s'appeler Chemin Ste-Foy et Côte de la Fabrique, ou la rue St-Joachim portée les noms de St-Gabriel et Lockwell... ●

Richard Marcoux  
Duburger

# DOSSIERS

Un médecin canadien raconte

## Dans l'enfer des camps palestiniens

**Dans l'enfer de Beyrouth, les Occidentaux se font de plus en plus rares. Pourtant, notre collaborateur dans la capitale libanaise, Joseph Kaz, est parvenu à entrer en contact avec un médecin canadien, Chris Giannou. Ce Torontois de 38 ans partage le sort des milliers de Palestiniens coincés dans l'enfer de Chatila. De son côté, Sammy Ketz, de l'agence France-Presse, décrit le drame de ces camps palestiniens dont la population risque d'être acculée au cannibalisme.**

Chris Giannou, 38 ans, se trouve dans le camp palestinien de Chatila violemment pilonné depuis le 26 novembre par les chiites libanais du mouvement Amal. Partageant le sort des 4.000 habitants de ce camp entassés dans trois abris souterrains insalubres et exigus, ce médecin ne à Toronto, opère un bloc opératoire également souterrain. Les étages supérieurs de l'hôpital de Chatila, un petit carré de 200 mètres de côté, sont troués par des obus de gros calibres.

par Joseph Kaz  
(collaboration spéciale)

"Je me sens plus en sécurité ici que dans toute autre partie de Beyrouth-Ouest. Les risques que j'encours sont identiques à ceux de la population de Chatila. Mais à part ça, je ne me sens pas en danger", confie au téléphone et avec philosophie le médecin canadien.

Quatre médecins et infirmiers, britanniques, irlandais et hollandais, effectuent une mission humanitaire similaire dans le camp tout proche de Bourj Barajneh et dont les 20.000 habitants sont en proie à la famine. Quatorze femmes et enfants s'en sont échappés récemment à la recherche d'un morceau de pain et quatre combattants palestiniens ont péri en tentant de forcer le blocus de ce camp avec leur camion chargé de denrées alimentaires.

L'équipe du docteur Giannou est formée d'une infirmière française, de six médecins et d'une douzaine d'infirmiers palestiniens.

### Une longue feuille de route

Le chirurgien canadien n'en est pas à sa première grande aventure humanitaire. Arrivé au Liban en 1980, il a été de tous les combats des Palestiniens. Il débuta en tant que médecin en chef à l'hôpital de Gaza dans le camp de Sabra. Ce dernier camp a été complètement rasé en 1985 par les forces d'Amal. En juillet 1981, il est nommé directeur de l'hôpital de Nabatieh, au Liban-Sud, qu'il quitte en juin 1982, lors de l'invasion israélienne, pour se replier sur le camp d'Ain Helque, à l'est de Saïda. Lors de la chute du camp, il fut fait prisonnier en compagnie de deux médecins norvégiens.

Libéré à Tel-Aviv, 22 jours plus tard, Chris Giannou entame une

tournée en Occident pour défendre la cause du peuple palestinien. Il ira témoigner aux Nations unies et devant le Congrès américain sur l'utilisation par les forces envahissantes israéliennes des bombes à fragmentation contre les populations civiles libanaises et palestiniennes.

Fin 1982, il s'occupe des blessés palestiniens évacués par mer vers Chypre et la Grèce. C'était alors le grand départ de Yasser Arafat, chef de l'OLP, des dirigeants et de 12.000 combattants palestiniens par bateaux. En décembre 1983, il prend à son tour le bateau, lors du second exode libanais de la révolution palestinienne, après la défaite à Tripoli, au Liban-Nord, des partisans d'Arafat devant les "frères syriens". Il s'installe alors au Caire où il fut nommé directeur de l'hôpital Palestine.

En Égypte, le Dr Giannou retrouve ses souvenirs de jeunesse des années 70. C'est dans ce pays qu'il apprit l'arabe et reçut son diplôme de chirurgien, mettant ainsi fin à des études en médecine commencées à l'université de Montréal et poursuivies en Algérie et en France. L'étape égyptienne a fortement marqué le médecin canadien.

En 1985, Chris avait représenté le croissant rouge palestinien dans des émissions à Cuba et au Nicaragua. La même année, il se rendit au Yémen où il aida les combattants palestiniens chassés du Liban en 1982, cantonnés depuis en plein désert, à surmonter les souffrances morales et physiques.

### Dans l'enfer de Chatila

Il revient en octobre 1985 à Chatila qui avait été saigné par la première phase de la guerre des camps. Le cinquième des habitations de Chatila était encore réparable et sa population était réduite au quart. Chatila tient son nom d'une famille sunnite beyrouthine qui fit don, en 1951, de sa terre pour y installer les tentes de réfugiés palestiniens chassés de leur terre dans les années 1948-1949.

Le médecin canadien est toujours aux côtés des Palestiniens dans leur nouvelle épreuve. En trois mois de siège, 76 civils et combattants sont morts à Chatila et il a soigné plus de cinq cents blessés et malades. "Proportionnellement à la population et à la

dureté des combats, ça fait beaucoup" dit-il.

Dans les autres camps, avec qui il est en communication radio, "la situation à Bourj Barajneh (20.000 personnes) est dramatique du point de vue alimentaire. Quatre-vingt-treize personnes y sont mortes en quatre mois, dont deux nourrissons faute de lait. Certains à Bourj Barajneh se nourrissent de chiens et de chats, d'autres ont réclamé une autorisation religieuse pour se nourrir de la chair de leurs proches. A Rachidiyeh (17.000 habitants), au Liban-Sud, assiégé depuis cinq mois, une centaine de personnes ont perdu la vie et les gens se nourrissent d'herbes sauvages.

De nature optimiste, Chris Giannou trouve un peu de reconfort dans le fait que "l'essentiel du matériel médical existe toujours. Mais il faut doser", s'empresse-t-il d'ajouter. "Le gaz anesthésiant manque. J'ai recouru à un anesthésique administré par injection. On se débrouille". Mais les choses se compliquent selon le chirurgien canadien. "Les gens s'énervent d'être entassés dans les abris, surtout les enfants qui cherchent à en sortir, à se dégourdir les jambes et à respirer l'air frais. Résultat: trois obus ont tué, en 48 heures, six enfants et blessé 17 autres.

"Nous avons des maladies de la peau. Nous saupoudrons les gens de DDT, leur coupons les cheveux pour éviter les poux et tentons d'organiser des bains réguliers pour lutter contre la gale" raconte le Dr Giannou.

"Il y a aussi les maladies des voies respiratoires dues à l'humidité, à l'air infect des abris ou aux nuages de poussières soulevées par la chute des obus". Pour la population du camp, la pollution de l'eau est un grave problème. Elle a été contaminée par les égouts évacués par les obus. "On a eu huit cas de typhoïde. Nous conseillons donc aux gens de faire bouillir l'eau."

"L'alimentation, très peu variée, a été à l'origine de gastrites et d'ulcères. Le lait, les fruits et légumes frais manquent. Les nourrissons, il y a eu cinq naissances pendant le siège, souffrent de malnutrition. Nous mangeons surtout des fèves, des lentilles et du riz cuits à l'eau. Il y a des légumes et de la viande en conserve, des



L'opinion mondiale a eu droit à ces scènes d'horreur lors du massacre de Sabra, en 1982. Risque-t-on maintenant de retrouver des cadavres décharnés dans les camps palestiniens libanais?

boîtes de sardines, beaucoup de boîtes de sardines", dit-il non sans humour. "Nous donnons deux repas par jour et avons encore du pain cuit au feu de bois".

des francs-tireurs et le centre du camp est devenu un gigantesque dépôt d'ordures.

### Un tiers-mondiste aguerri

Ce tiers-mondiste qui fit ses débuts comme enseignant au Mali, en 1968, suit attentivement l'évolution de la situation politique. Pour lui, Chatila tiendra bon et sa population sera sauvée.

Originaire de la vieille Europe, et fils du Nouveau-Monde, le Canada, il espère et garde espoir, malgré les échecs subis depuis qu'il a épousé cette "cause perdue" celle du peuple palestinien. Il ne désarme pas et appelle les bellégérants à la "raison. "J'ai toujours

pensé que le concept de +complot+ en politique est inhérent au sous-développement dans le Tiers-monde. Ici, cela devient évident: tous les potentiels humains, physiques et matériels, du côté palestinien comme du côté libanais, sont en perdition. Tout ça sert le projet israélien. Alors je commence par parler de complot."

"Une poignée de Libanais sont des terroristes. Ce sont des pères, fils, grands-pères qui aspirent à la justice et à la paix. Certes les peuples libanais et palestiniens sont bruyants. Mais les premiers luttent pour "reconstruire" leur patrie. Les seconds pour "retrouver" la leur", conclut-il.

## Quand la faim tient lieu d'arme

♦ NICOSIE (AFP) - Affamés par un siège implacable imposé par les miliciens chiites d'Amal, les Palestiniens du camp de Bourj Barajneh sont au bord du cannibalisme alors que ceux de Chatila et de Rachidiyeh entrent en agonie.

par Sammy KETZ

Invaincus par les armes, malgré une nette supériorité de leurs adversaires en hommes et en matériel, les Palestiniens affrontent désormais un ennemi plus impitoyable qui risque, à brève échéance, de les mettre à genoux: la faim.

Les 20.000 habitants de Bourj Barajneh, dans la banlieue chiite du sud de Beyrouth, assiégés depuis 104 jours, ont entamé il y a un mois leurs ultimes réserves alimentaires et depuis une semaine, en raison d'une pénurie totale, ont commencé à manger les chiens et les chats du camp, ont indiqué des sources palestiniennes dignes de foi. Deux garçons, qui ont réussi samedi à sortir du camp, ont raconté à l'AFP que leurs parents avaient abattu leur mule pour la manger.

Cette disette est confirmée par trois médecins occidentaux qui se trouvent dans le camp. Dans un appel à la presse, l'équipe médicale a affirmé avoir vu "des enfants chercher dans les poubelles de quoi apaiser leur faim, alors que d'autres habitants se nourrissent de chiens et de chats".

Pire encore, vendredi, les responsables du camp ont demandé aux plus hautes autorités religieuses musulmanes, dont l'imam Kho-

meiny, d'autoriser les habitants à se nourrir "de la chair de ceux qui n'ont plus assez de force pour rester en vie".

Cette demande a été qualifiée de "démagogique" par Cheikh Mohammad Mehdi Chamseddine, vice-président du Conseil supérieur chiite, mais en revanche, Cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, considéré comme le guide spirituel des intégristes du Hezbollah, les a autorisés "en ultime recours, à se nourrir de cadavres humains".

Si la situation alimentaire est encore tolérable à Chatila, où vivent 4.000 palestiniens, les 17.000 habitants du camp de Rachidiyeh (Liban-sud) souffrent également de la famine après 132 jours de siège. Selon Cheikh Mohammad Arifi, un dignitaire sunnite qui a partagé pendant 39 jours les affres de ce camp, "les habitants ne se nourrissent plus que d'herbes et de pousses sauvages".

### L'arme ultime?

Ainsi, les miliciens chiites d'Amal, incapables de réduire par les armes les camps palestiniens, ont choisi de les affamer. Selon les organisations palestiniennes, Amal tente de rééditer, onze ans plus tard, l'opération de la milice chrétienne qui était venue à bout du camp palestinien de Tall al Zaatar, après 56 jours de siège et 3.000 morts.

Par deux fois en deux ans, Amal a voulu investir les camps de Chatila et de Bourj Barajneh. Au printemps 1985, pendant le mois du Ramadan, les hommes de Nahih Berri, appuyés par les soldats de la sixième brigade de l'armée libanaise, ont rasé le camp de Sabra mais

ne sont pas parvenus à conquérir Chatila, devenu un champ de ruines. Les Palestiniens ont payé un lourd tribut pour leur résistance: 270 morts et 350 blessés.

Un an plus tard, Amal a repris l'offensive, sans plus de résultats. Les combattants palestiniens ont dû sacrifier une nouvelle fois pour conserver leurs enclaves 106 personnes, alors que 650 des leurs étaient blessés.

Cette fois, le bilan est encore plus lourd. Depuis le 30 septembre, 253 palestiniens ont été tués et 1.369 autres ont été blessés par les bombardements des trois camps, selon les organisations palestiniennes.

### L'enfer des Palestiniens

Jadis sanctuaire des combattants palestiniens, le Liban est devenu progressivement leur enfer. Expulsés de Beyrouth à la suite de l'invasion israélienne de l'été 1982, la Syrie les a normalisés à la fin de l'année 1983, dans la plaine centrale de la Bekaa et au Liban-Nord, en encourageant les organisations palestiniennes qui lui étaient affiliées à chasser les partisans de M. Yasser Arafat.

Animé d'un fort sentiment anti-palestinien et convaincu que les camps sont un danger permanent pour son contrôle de la banlieue chiite de Beyrouth et du Liban-Sud, Amal cherche à son tour à mettre au pas ces "irréductibles". Pour les Palestiniens, une reddition des camps sonnerait le glas de leur présence dans la capitale libanaise et au sud du fleuve Zahrani. Il ne leur resterait plus alors que la région sunnite de Saïda, capitale du Liban-Sud, pour unique refuge.



Les miliciens du mouvement Amal tiennent un siège implacable des derniers camps palestiniens au Liban

# Audiothèque: reprise de la campagne de financement après la grève à Loto-Québec

◆L'Audiothèque pour personnes handicapées de l'imprimé du Québec (APHIQ) demande aux citoyens qui désirent s'abonner à la Lotomatique dans le cadre de sa campagne de financement, d'attendre la fin de la grève qui perturbe Loto-Québec.

L'organisme sans but lucratif s'est associé à Loto-Québec, qui doit

lui verser une ristourne sur tous les abonnements vendus au profit de l'Audiothèque. Mais devant le conflit de travail qui règne à la Régie d'État, celle-ci retourne les demandes d'abonnements à leurs expéditeurs.

Le président de l'Audiothèque, M. Pierre Schram, déplore ce contretemps, qui brise l'élan de la pre-

mière campagne de financement du jeune organisme dont la mission est de permettre à tous les handicapés visuels d'accéder plus facilement au monde de l'écrit. Il espère que les personnes intéressées sauront attendre la fin de la grève pour donner le coup de pouce dont l'Audiothèque a absolument besoin. ●

## carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270** OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

**les Roussillon**  
chaîne hôtelière

Hôtel Roussillon Québec est à la recherche d'un(e) **CHEF CUISINIER** pour ses restaurants et salles de banquets. Expérience en cuisine française nécessaire. Salaire selon qualifications, expérience et compétence.

S.V.P. contactez **M. Sauzeau** pour prendre rendez-vous au: **649-1919**

**ON DEMANDE**  
**INHALOTHÉRAPEUTE - (RT-2)**  
POUR SOINS INFIRMIERS - SALLE D'OPÉRATION

Recherche Inhalothérapeute pour travailler dans un hôpital régional de 266 lits répondant aux normes d'agrément et situé à Bathurst, Nouveau-Brunswick.

**CONDITIONS REQUISES:**  
Avoir complété avec succès un cours reconnu en inhalothérapie.  
Doit être membre de l'Association canadienne des inhalothérapeutes.  
Doit être bilingue (français et anglais).  
Avoir la capacité physique de soulever les patients et de les changer de position.  
Salaire varie en fonction de l'expérience et conformément à l'échelle provinciale des salaires.

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT À:  
**M. Léo J. Frenette**  
Directeur des Ressources humaines  
Hôpital régional Chaleur  
Case postale "S"  
Bathurst, Nouveau-Brunswick E2A 4A4

**Offrez-nous vos services... nous vous offrons une carrière...!**

Constructions Structura, entrepreneur général en construction industrielle et commerciale, reconnues comme un chef de file dans ce domaine recherche un:

### CONTRÔLEUR

Sous l'autorité du directeur général, vous êtes responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre de l'ensemble des systèmes reliés à l'information comptable et de gestion. Vous conseillez également la direction sur toute matière susceptible d'améliorer la situation financière et opérationnelle de l'entreprise.

Détenteur d'un diplôme de comptable agréé (C.A.), vous avez un minimum de 5 années d'expérience sur le marché du travail. Vous démontrez des habiletés de gestion supérieure, des compétences techniques éprouvées ainsi qu'un sens poussé des responsabilités.

Si vous êtes intéressé par une perspective de carrière à long terme dans un milieu progressif et dynamique, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 20 février à Marie-Nicole Dancause.

**STRUCTURA** 1389, av. Galilée, Québec (Québec) G1P 4G4

**VOUS DÉSIREZ VOUS JOINDRE À UN RÉSEAU DE BOUTIQUES DE MEUBLES PRÊTS À ASSEMBLER?**

Déjà plus de 35 boutiques en opération.  
Apport en capital: minimum 50 000\$

**NOTRE PROGRAMME COMPREND:**  
facturation centralisée, programme d'escompte de volume, marketing, publicité, aménagement, choix et qualité de marchandise, territoire protégé.

**TERRITOIRES ENCORE DISPONIBLES:**  
Ste-Foy, Québec, Lévis et Neufchâtel.

Pour plus de renseignements communiquer avec:  
**Pierre Vézina**  
(514) 335-0260  
1-800-361-9194(5)

**LA BOUTIQUE KIT ATOUT**

**VENDEUR(EUSE) d'expérience (trader)**  
pour grossiste en produits forestiers de la région de Québec.  
Bonne connaissance de l'anglais.  
Faire parvenir curriculum vitae et salaire désiré à:  
**Dépt 3640 - Le Soleil**  
390, St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7J6

**PHARMACIEN(NE)**  
Bilingue. Temps plein. Avantages sociaux. Estrie, 40 milles de Montréal.  
(514) 263-2666

Compagnie en pleine expansion dans le domaine mécanique industrielle est à la recherche de:

- **INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE INDUSTRIELLE** (5 ans d'expérience)
- **INGÉNIEUR CIVIL** Possédant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de l'estimation et gérant de projets commercial et industriel.
- **MACHINISTES GÉNÉRAUX**
- **TUYAUTEUR(TRICE)S INDUSTRIEL(LE)S**
- **MÉCANICIEN(NE)S D'ENTRETIEN** (Millwright)
- **SOUDEUR(EUSE)S HAUTE PRESSION** (Stainless-steel)

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:  
**Dépt 3627 - Le Soleil**  
390, St-Vallier est  
Québec, Qué. G1K 7J6

**AVOCAT(E)**  
Notre étude est présentement à la recherche d'un(e) jeune avocat(e) pour oeuvrer dans le domaine du droit corporatif et commercial de préférence bilingue.  
Le(a) candidat(e) devra avoir au moins un an d'expérience.  
Adresser votre curriculum vitae à:  
**Gaudreau, Vaillancourt et St-Pierre, avocats**  
a/s Me Michel St-Pierre,  
126, rue St-Pierre, suite 800,  
Québec, Qc  
G1K 4A8

**MÉCANICIEN(NE)**  
de machines à coudre industrielles pour manufacture de jeans.  
Salaire selon compétence.  
Expérience minimale 5 ans.  
Contactez M. Michel Hottin  
**INDUSTRIE TROIE INC.**  
60, rue du Foyer nord  
St-Pamphile G0R 3X0  
Tél.: (418) 356-3387

**HORTICULTEUR(TRICE)S (2)**  
2 responsables de la production de 6 M de plans forestiers à racines nues ou en récipients.  
**Fonctions:**  
— planification et régie des productions; préparation des sols ou substrats; analyses et fertilisations; contrôles des maladies et compétitions; contrôles de qualité.  
— recherche et développement.  
— direction de personnel.  
**Exigences:**  
diplôme en horticulture  
**Début:** fin février 1987  
Contactez **Pierre Moreau**  
(819) 771-4163  
Envoyez C.V. à:  
**PLANFOR INC.**  
R.R. 1, Aumont, Qc  
J0W 1W0

**organima inc.**  
Spécialiste en: Mobilier ergonomique  
Fourniture informatique  
Système de classement recherche un(e)  
**REPRÉSENTANT(E) DES VENTES**  
pour la région de Québec.

- Formation fournie
- Revenus au-dessus de la moyenne
- Automobile nécessaire.

Envoyer curriculum vitae au:  
**34, Charles-Garnier**  
Loretteville, Qué.  
G2A 2Y1

**DIRECTEUR(TRICE) DES VENTES**  
Produits pour l'industrie de l'automobile

**Exigences:**  
— expérience dans la distribution et la vente  
— être capable d'établir une stratégie et un plan de marketing  
— bilingue  
Salaire et commissions, plan complet d'avantages sociaux.  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Dépt 3642 - Le Soleil**  
390, St-Vallier est  
Québec, Qué.  
G1K 7J6

**CONSEILLER(ÈRE)**

- travail à temps plein
- expérience nécessaire
- bonne rémunération
- avantages sociaux intéressants

Ouverture prochaine (mi-mars) à Lévis. Faites parvenir votre curriculum vitae à:  
**825, av. St-Jean-Baptiste**  
Qué. G2E 5B7  
**A/S M. A. Giguère**

**LES ACIERS VICWEST INC. CHEF COMPTABLE**

Nous sommes une entreprise manufacturière de revêtement métallique d'envergure nationale en pleine expansion.

Nous recherchons une personne dynamique qui sera responsable en outre des états financiers mensuels, dossiers de vérification de fin d'année, rapports d'impôts de la corporation, participation à l'élaboration des budgets et différentes autres tâches reliées au bon fonctionnement du département.

**Exigences**  
Membre de l'une des corporations suivantes: C.A., C.G.A., C.M.A.  
Expérience: minimum 3 ans  
Le bilinguisme est essentiel.  
**Lieu de travail:** Victoriaville  
Salaire selon compétence  
Veuillez adresser votre curriculum vitae à:  
**Les Aciers VicWest Inc.**  
a/s Onil Bergeron, C.M.A.  
707, boulevard Industriel est  
C.P. 430  
VICTORIAVILLE (Québec)  
G6P 6T2

**Allstate**  
**DIVISION DES ASSURANCES DES ENTREPRISES**

Notre division des assurances des entreprises est présentement à la recherche de personnes dynamiques et très déterminées pour occuper certains postes à son bureau de Québec.

**SOUSCRIPTEUR PRINCIPAL**  
Relevant du directeur de la souscription, vous serez responsable de l'analyse et la souscription des risques complexes.  
Pour vous acquitter de ces fonctions vous devez être bilingue, posséder au moins 7 années d'expérience dans la souscription des assurances des entreprises et posséder un diplôme collégial. Le diplôme A.I.A.C. sera un atout.

**REDACTEUR PRINCIPAL**  
Relevant du directeur des sinistres vous serez responsable d'enquêter et régler les dossiers de sinistres multidisciplinaires des entreprises.  
Pour vous acquitter de ces fonctions, vous devez être bilingue, posséder au moins 7 années d'expérience dans le règlement des sinistres multidisciplinaires des entreprises, posséder un diplôme collégial et le cours C-11. Le diplôme A.I.A.C. sera un atout.  
Nous offrons un salaire concurrentiel ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux dont un régime de participation aux bénéfices.  
Ces postes vous intéressent?  
Faites parvenir votre curriculum vitae à:  
**Souscripteur: M. Yves Lapointe**  
**Rédacteur: M. Marc Drouin**  
Allstate du Canada  
Assurances des entreprises  
2590, boul. Laurier, suite 520  
Ste-Foy, Québec  
G1V 4M6

**CEGEP FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU**

**LE COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU REQUIERT DES CANDIDATURES DE PROFESSEURS À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER, POUR COMBLER UNE CHARGE PARTIELLE À LA SESSION HIVER 1987**

**TECHNIQUES ADMINISTRATIVES (401-410)**  
CHARGE Charge partielle COURS Introduction au placement NO CONCOURS  
Dynamique de l'entreprise 504

**EXIGENCES NORMALEMENT REQUISES POUR CETTE CHARGE:**  
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée et expérience professionnelle et/ou d'enseignement directement pertinents.

**CANDIDATURES:**  
Les personnes intéressées à cette charge à pourvoir doivent soumettre leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae, en mentionnant le numéro du concours, AU PLUS TARD LE 19 FÉVRIER 1987, à:  
**SERVICE DU PERSONNEL**  
Cégep François-Xavier-Garneau  
1660, boul. de l'Entente - C.P. 6300  
Sillery - QUÉBEC G1T 2S5  
Le 11 février 1987

**Poste de professeur(e)**  
Semestre de printemps 1987

Le Collège Universitaire de Hearst, affilié à l'Université Laurentienne, est une institution d'enseignement universitaire francophone du nord-est de l'Ontario.

Nous sommes à la recherche d'un(e) professeur(e) à temps partiel pour le cours suivant lors du semestre de printemps 1987:

### SOCIOLOGIE

**Socio 2035: Sociologie de la famille (6 crédits)**  
Analyse de la structure et des fonctions du système familial, y compris une étude comparative de diverses cultures. Examen de problèmes sociologiques de la famille moderne, tels que la socialisation, la mobilité, l'illégitimité, la vieillesse, le divorce, l'adaptation matrimoniale, le changement dans les rôles sociaux.  
**Exigences:** M.A. ou l'équivalent.  
**Durée de l'emploi:** du 20 avril au 30 juin 1987.  
**Salaire:** 4,500 \$ plus une allocation pour les dépenses de voyage.

**Poste de professeur(e)**  
Plein temps

Le Collège Universitaire de Hearst, affilié à l'Université Laurentienne, est une institution d'enseignement universitaire francophone du nord-est de l'Ontario.

Nous sommes présentement à la recherche d'un(e) professeur(e) à plein temps pour le programme suivant:

### ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Le (la) candidat(e) devra avoir une bonne formation en COMPTABILITÉ.

**Fonctions:**  
Cette personne aura des tâches d'enseignement et de recherche dans un milieu universitaire. Elle enseignera à des étudiant(e)s qui aspireront au baccalauréat spécialisé en administration des affaires (fr.-angl.).  
**Exigences:**  
M. Sc., M.A. ou M.B.A. (Plan B) ou l'équivalent.  
**Exigences linguistiques:**  
Une excellente connaissance du français est exigée avec une préférence aux candidat(e)s bilingues.  
**Salaire:**  
Selon l'échelle salariale en vigueur.  
(Minimum de 30,220 \$ en 1986)  
**Date d'entrée en fonctions:** le 1er juillet 1987.  
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande et leur curriculum vitae avant le 28 février 1987 à:

**Danielle Coulombe,**  
Directrice des études  
Le Collège Universitaire de Hearst  
C.P. 580  
Hearst, (Ont.)  
P0L 1N0

**le Collège Universitaire de Hearst**

**Directeur(trice) général(e)**

L'ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL DU QUÉBEC, dont le siège social est situé à Montréal, regroupe près de 400 établissements du réseau de la Santé et des Services sociaux. Ses objectifs généraux sont de l'ordre du regroupement, de la représentation, de la fonction conseil et de la recherche.

**La fonction**  
Sous l'autorité du Conseil d'administration, la personne sera responsable de la planification, de l'organisation, de la direction, du développement et du contrôle des activités de l'Association dans un contexte de changement et d'innovation que requiert l'actualisation de sa mission qui doit évoluer dans le sens des besoins des membres. Elle aura également la responsabilité des relations avec les publics internes et externes.

**Le (la) candidat(e)**  
De formation universitaire, la personne recherchée possède un minimum d'une dizaine d'années d'expérience pertinente. Capable de leadership et dotée du sens de l'organisation et de la communication, elle est bien préparée à agir dans un organisme d'envergure provinciale opérant dans un contexte changeant et complexe. Une bonne capacité d'analyse et de synthèse des phénomènes socio-politiques du Québec et des besoins des établissements-membres, des aptitudes pour le travail d'équipe et une connaissance adéquate du réseau de la Santé et des Services sociaux sont des qualités essentielles à l'accomplissement de sa tâche. Elle est de plus disposée à se déplacer à travers le Québec. Le bilinguisme sera considéré comme un atout important.

**Les conditions de travail**  
La rémunération reflète l'envergure des responsabilités et les avantages sociaux correspondent à ceux en vigueur dans le réseau de la Santé et des Services sociaux.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 28 février 1987 à:

**Me Roger Pedneault**  
Président du Conseil d'administration  
Association des centres d'accueil du Québec  
65, rue Sherbrooke est, bureau 110  
Montréal (Québec) H2X 1C4

## Augmentation des effectifs médicaux en régions éloignées Les médecins qualifient le règlement d'improvisation

♦ MONTREAL (PC) - Le nouveau règlement qu'entend adopter le gouvernement québécois pour augmenter les effectifs médicaux en régions éloignées relève de la plus pure improvisation, accuse la Fédération des médecins résidents et internes du Québec, convaincue que l'initiative gouvernementale produira l'effet exactement opposé à celui désiré.

Plutôt que de promouvoir la pratique médicale en région, le projet de règlement de la loi 75 entrainera au cours des prochaines années "une course vers les postes disponibles en milieu urbain", a prédit hier en conférence de presse le président de la fédération, le Dr Alain Sirard, qui a réclamé le retrait, ou à

tout le moins l'assouplissement, de la réglementation qui doit entrer en vigueur le 1er avril.

La réglementation liée à la loi 75 oblige les centres hospitaliers, les CLSC et les centres d'accueil à dresser des plans d'effectifs médicaux dans lesquels seront évalués pour les trois prochaines années leurs besoins en médecins et en dentistes.

Tant et si bien, a déploré hier M. Sirard, que "le but du règlement est de contrôler la mobilité des médecins plutôt que d'en améliorer la répartition dans la province". Il lui apparaît aussi évident que ce sont les jeunes médecins qui devront subir les conséquences de ces mesures coercitives "précipitées et incohérentes".

Precipitées parce que le gouvernement passe à l'action avant même que la Commission d'enquête Rochon sur la santé et les services sociaux n'ait fait ses recommandations à Mme Lavoie-Roux.

Incohérentes parce que le projet de règlement fait fi de la démarche amorcée par la table de concertation sur la planification des effectifs médicaux, dont la première réunion a eu lieu en juin dernier. Son rôle est de définir une politique globale de planification des effectifs et de déterminer des critères uniformes d'évaluation des besoins à l'intention de l'ensemble des centres de santé. De tels critères, déplore la fédération, n'existent toujours pas au Québec.

## Le juge Ducros se retire du dossier Lortie

♦ Le juge Jacques Ducros a offert de se retirer du dossier Lortie, hier matin, au palais de justice de Québec. Et le procureur de la Couronne, Me André Plante, s'est empressé d'accepter l'offre du juge. C'est donc devant un autre juge de la cour supérieure que Me Jacques Larochelle, l'avocat de Lortie, présentera le 23 mars une requête pour obtenir un procès devant un juge seul plutôt que devant un jury.

par Louise LEMIEUX

Me Larochelle est formel: un procès devant jury serait "injuste et inequitable", coûtera "des millions", sera "une torture morale pour Lortie et risque de finir mal" prévoit l'avocat, faisant allusion à la fragilité émotive de son client.

Me Larochelle craint aussi que le jury interprète négativement la

volte-face de Lortie: après avoir plaidé coupable et de ce fait nié être aliéné au sens du Code pénal, voilà qu'il reviendrait devant la cour plaider son innocence en vertu de ce même article 16 prévoyant l'acquiescement pour aliénation mentale.

"La seule voie possible pour un procès juste et équitable, c'est qu'un magistrat seul entende la cause", conclut Me Larochelle.

Mais voilà que pour qu'un accusé de meurtre soit jugé devant un juge seul plutôt que par un jury, il faut aussi l'accord du procureur de la Couronne. Consentement que refuse obstinément Me Plante "parce que l'aliénation mentale de Lortie est contestée", soutient-il.

Qu'à cela ne tienne, insiste Me Larochelle. Il existe des cas où la volonté du procureur de la Couronne "a été contrôlée par la cour".

Le 23 mars, Me Larochelle

présentera donc, au nouveau juge affecté au dossier Lortie, une requête spéciale pour obtenir un procès devant juge seul. Il a l'intention de convoquer le procureur général, M. Herbert Marx, afin qu'il vienne expliquer "les motifs inadmissibles" soutenant son refus de procéder devant un juge seul dans cette affaire.

L'avocat de l'ex-caporal Lortie a aussi l'intention de présenter une preuve médicale prouvant l'incapacité de Lortie de subir un procès devant jury.

Vendredi, le juge Jacques Ducros a surpris tout le monde, y compris Denis Lortie lui-même, en refusant son plaidoyer de culpabilité à une triple accusation réduite de meurtre non prémédité et à neuf tentatives de meurtre. À cause de ce jugement, Lortie doit maintenant subir le deuxième procès ordonné par la cour d'appel. ●

*Le Printemps*

**EST DE RETOUR AVEC CES CHANDAILS DE COTON EN 5 MODÈLES ET 16 COLORIS EXCLUSIFS À LA BAIE**

**33% DE RÉBAIS**



**29<sup>99</sup> CH.**

À vous de choisir, mais faites vite! Faites votre choix parmi ces coloris mode: blanc, noir, kaki, rouge, bleu-vert, lys tigré, églantine, bleu centaurée, vert, or, bleu poudre, rose bébé, pêche, citron, lilas ou menthe. Des pulls à encolure bateau, en V ou ras du cou, et 2 modèles de cardigans, tous en coton très doux et confortable. Cinq modèles en 16 coloris, ça vous fait bien des choix possibles au prix fantastique de 29,99! N'oubliez pas que les premières arrivées ont toujours le meilleur choix. P.M.G. Ord. 45\$

Chandails, rayon 147

**C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie**



• Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9 h 30 à 17 h 30; jeu. et ven. de 9 h 30 à 21 h; sam. de 9 h à 17 h.  
• Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail sud-ouest), 627-5959.

la **Baie**

# ÉCONOMIE



## La vente d'électricité au Maine

# Le quart du chemin vers la Baie James 2



Le contrat avec le Maine signifie un devancement d'un an ou deux des échéanciers actuels d'Hydro-Québec, a confirmé, hier, le président d'Hydro, Guy Coulombe.

♦ La lettre d'entente conclue, hier, entre Hydro-Québec et la Central Maine Power représente le quart des nouvelles exportations, ou d'une hausse, de la demande interne au Québec, que doit obtenir le premier ministre Robert Bourassa d'ici la fin de 1988 afin que le chantier de la phase 2 de la Baie James soit en activité avant la fin de son présent mandat de gouvernement.

par André FORGUES

À lui seul, le contrat avec le Maine signifie un devancement d'un an ou deux des échéanciers actuels d'Hydro-Québec, a confirmé, hier, le pdg de la société d'Etat, M. Guy Coulombe. Dans l'ordre, les projets à réaliser selon les

prévisions actuelles d'Hydro seront LG 1 et la rivière de Brisé, à la Baie James, et la rivière Sainte-Marguerite, sur la Côte-Nord.

L'objectif contenu au plan de développement d'Hydro-Québec, qui sera discuté en commission parlementaire au début de mars, est de signer d'ici deux ans de nouveaux contrats pour exporter 3,500 mégawatts supplémentaires. L'entente avec le Maine porte sur un maximum de 900 à 1,000 mégawatts, selon que les Américains exerceront ou pas l'option prévue au contrat pour 100 mégawatts supplémentaires de l'an 2000 à l'an 2020.

M. Coulombe a refusé d'indiquer, hier, quelles sont les négociations les plus avancées parmi

celles que mène actuellement Hydro-Québec. Ces pourparlers sont sujets à des réductions comme à des augmentations rapides du rythme de progression, a invoqué en substance M. Coulombe.

Hydro négocie actuellement avec le Vermont, l'Etat de New York, le New England Power Pool, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Il n'est pas question d'en arriver à une entente dans les prochaines semaines dans aucun de ces dossiers, s'est contenté de préciser M. Coulombe, même si l'accord avec le Maine pourra stimuler les pourparlers avec les autres clients potentiels d'Hydro.

"C'est un contrat extrêmement intéressant pour le Québec mais c'est aussi un contrat, nous

pensons, très intéressant pour le Maine, dit M. Coulombe. Et c'est évident que, d'autres voyant cela, nous espérons que cela va finir un peu avec l'idée du premier arrivé, premier servi. Donc que cela va inciter d'autres clients à accélérer probablement les négociations."

Ce à quoi M. Bourassa ajoute que ces autres clients ont maintenant une base de référence dans la recherche d'une entente avec Hydro-Québec. Cela, même si, a expliqué M. Coulombe, la société d'Etat québécoise demeure ouverte à diverses propositions et n'entend pas faire du mode de fixation du prix convenu avec le Maine un modèle pour d'autres contrats.

Le pdg d'Hydro s'est montré fort confiant d'en arriver à des en-

tentes totalisant 3,500 mégawatts en deux ans. Quant au premier ministre, il a réitéré, hier, que le développement hydro-électrique demeure un des objectifs économiques principaux de son gouvernement.

Dans le livre qu'il a publié avant l'élection de 1985, le projet de Baie James 2 de M. Bourassa portait sur l'exportation de 12,000 mégawatts. Ces derniers mois, il a ramené ses prévisions au niveau de 5,000 à 6,000 mégawatts à exporter et à produire pour répondre à un éventuel accroissement supplémentaire de la demande au Québec.

Ce serait suffisant pour enclencher des investissements de \$12 milliards, précisait le premier ministre, en décembre dernier. ●

## EN UN CLIN D'OEIL

### Imperial Tobacco: on négocie

♦ Les négociations pour le reclassement des employés ont été entamées, hier, chez Imperial Tobacco, de Québec. C'est ce qu'a fait savoir le directeur de l'usine du boulevard Charest, M. Marcel Dubuc, précisant que les discussions s'étaient poursuivies pendant la journée d'hier. Il a souligné qu'on n'avait aucun résultat concret, les négociations en comité restreint en étant à leurs tout débuts. Les pourparlers doivent se poursuivre la semaine prochaine.

### Chaussure: la CSD très inquiète

À l'instar de l'industrie, la CSD et la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement ont dénoncé, hier, ce qu'ils estiment les pires résultats de l'abolition des contingents dans l'industrie de la chaussure. S'appuyant sur les mêmes chiffres que les manufacturiers ont utilisés devant le gouvernement, lundi, les travailleurs ont ni plus ni moins demandé un retour à la politique protectionniste, soit le contingentement global pendant 10 ans et la protection de 50 pour 100 du marché canadien.

### Culinar restera à Desjardins

La Société d'investissement Desjardins refuse de se départir de ses intérêts majoritaires dans Culinar Inc. Elle a fait savoir à ses actionnaires qu'elle avait refusé les offres visant la prise de contrôle de Culinar. Desjardins est associé à cette entreprise depuis 15 ans.

### Jean Coutu à Springfield

Les pharmacies Jean Coutu ont acheté, pour quelque \$100,000, la pharmacie Ryan's Drug, de Springfield au Massachusetts, dans le cadre de leur implantation aux Etats-Unis. Ryan's Drug sera intégré à Maxi Drug, la filiale américaine du groupe Jean Coutu. L'ouverture du premier Maxi Drug américain est prévue pour le 26 mars. Deux autres suivront en mai et juin.

### Contrat pour Spar

La société Spar Aérospatiale a signé un contrat de \$23.8 millions avec le Liberia pour la fourniture et l'installation d'une station terrestre de télécommunications dans ce pays. Le matériel sera fabriqué aux ateliers de Spar à Sainte-Anne-de-Bellevue, dans la région montréalaise. La station devrait entrer en service en 1988. Le Liberia disposera ainsi d'un centre de transit international par satellite et d'un système de commutation téléphonique relié directement à un satellite en orbite géostationnaire au-dessus de l'Atlantique. ●



commission scolaire  
beauport

## AVIS PUBLIC

Avis par la présente est donné, que suite à la démission d'un commissaire, le quartier scolaire numéro 14 du secteur Giffard nord-ouest est vacant.

Conformément aux dispositions de l'article 164 de la Loi sur l'Instruction publique, le Conseil des commissaires procédera à la désignation d'une personne qui comblera le poste de commissaire laissé vacant, lors de sa réunion régulière du 16 mars 1987.

Les conditions pour être éligible à la charge de commissaire sont celles dictées par la Loi sur l'Instruction publique en ces articles 78 et 81 et disponible au bureau du sous-juré.

Toute personne intéressée à combler le poste devenu vacant doit communiquer son intention par écrit pour le mercredi 4 mars 1987, à 16h, accompagnée des informations nécessaires permettant de vérifier si ladite candidature répond aux exigences prévues par la Loi. La candidature est expédiée à l'attention du secrétaire général, Commission scolaire Beauport, 3301, boul. Mgr-Gauthier, Beauport G1E 2W3.

Donné à Beauport, ce onzième jour de février 1987.

JEANNOT MAGNAN  
Secrétaire général

## appel d'offres

Gouvernement  
du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

Projection de rationalisation des activités de la Direction générale de l'aide financière aux étudiants

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science invite les firmes spécialisées en organisation et systèmes, ayant une place d'affaires au Québec, à lui soumettre des propositions d'offres de services professionnels pour l'élaboration du cadre général de fonctionnement de l'aide financière aux étudiants et pour la réalisation de l'étude préliminaire que s'y rapporte.

Les firmes désirant soumissionner pourront se procurer les documents et les renseignements relatifs à ce dossier auprès de monsieur Jacques Tardif, Direction générale de l'aide financière aux étudiants, 1033, rue De La Chevrolière, 22e étage, Québec G1R 5K9 (tél. 643-2504).

De plus, elles pourront assister à une séance d'information qui aura lieu le 16 février 1987 à 10 heures, au 1033, rue De La Chevrolière, 31e étage. A cette occasion, la documentation utile à la préparation de l'offre leur sera distribuée.

Le sous-ministre,  
Claude Benjamin

Québec

## Le Canada enregistre son plus bas surplus commercial depuis 82

♦ OTTAWA (PC) — Le Canada a enregistré, l'année dernière, un surplus commercial de \$9.6 milliards, ce qui représente seulement 55 pour 100 du surplus de \$17.5 milliards enregistré en 1985. D'ailleurs, Statistique Canada précise dans son communiqué que le surplus de 1986 est le plus bas enregistré depuis 1982.

En dépit des améliorations de fin d'année, les exportations de marchandises n'ont augmenté que de façon marginale au cours de 1986, grimpaient de 0.7 pour 100 à \$121.1 milliards, tandis que les importations, de leur côté, ont connu un accroissement bien supérieur, soit 8.5 pour 100, pour atteindre \$111.5 milliards, selon les prévisions provisoires pour l'année dernière.

Le surplus commercial du Canada avec les Etats-Unis, un point très délicat dans les pourparlers canado-américains sur le libre-échange, est tombé à \$16.2 milliards, de \$20.7 milliards qu'il était en 1985. Tandis qu'avec le Japon, c'est le contraire qui se produit puisque le déficit canadien passe à \$1.5 milliard comparativement à \$128 millions l'année précédente.

"La performance des exportations canadiennes en 1986 semble avoir été affectée par l'importante dégringolade des prix de l'énergie qui a été particulièrement prononcée au cours du premier semestre de 1986", signale Statistique Canada dans ce rapport préliminaire.

Alors que les exportations de tous les autres secteurs ont progressé au cours de l'année, allant d'une hausse de \$162 millions pour l'agriculture et les produits de la pêche, et une progression de \$1.6 milliard pour les produits fores-

tiers, une chute de \$5.2 milliards des exportations des produits énergétiques devait neutraliser toute augmentation et se traduire finalement par une progression modeste des exportations canadiennes.

La pression à la hausse du total des importations s'est trouvée alimentée principalement par l'accroissement des importations de machines et équipement de biens industriels et de produits de l'automobile. Comme pour les exportations, les importations de produits énergétiques ont baissé, cette année, comparativement à 1985 et sont le seul groupe de marchandises à accusé une baisse.

### Sommaire mensuel

D'après les estimations mensuelles provisoires pour décembre, le total des exportations, après cinq mois de croissance continue, s'établit à \$10.4 milliards, en légère baisse par rapport à novembre. Les importations diminuent de \$172 millions pour tomber à \$9.4 milliards. Pour ces raisons, l'excédent du commerce de marchandises du Canada, en décembre, augmente de \$105 millions pour atteindre \$964 millions, à cause principalement d'un affaiblissement des importations canadiennes en provenance des Etats-Unis.

Sur une base trimestrielle, le total des exportations au quatrième trimestre de 1986 augmente de 4.4 pour 100 pour atteindre \$31.3 milliards. Les importations augmentent de 1.8 pour 100 pour s'élever à \$28 milliards, soit \$832 millions de plus qu'au troisième trimestre. Ce redressement de l'excédent du commerce pour le dernier trimestre de 1986 est dû principalement au secteur automobile. ●

## VILLE DE SILLERY

### APPEL D'OFFRES VENTE ET DEMANDE DE PROPOSITION DE CONSTRUCTION D'UNE PARTIE DU LOT 286-4-2 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-COLOMB-DE-SILLERY

AVIS est, par les présentes, donné que la Ville de Sillery met en vente sous conditions une partie du lot numéro 286-4-2 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery, englobant une superficie au rôle d'environ 11,725 pi<sup>2</sup> mesure anglaise. Afin de s'assurer de la qualité de la construction à être implantée sur le terrain, tout en s'assurant du meilleur revenu possible, la municipalité souhaite recevoir avec les soumissions des propositions de construction.

#### CONDITIONS ET MODALITÉS

Les soumissionnaires doivent se conformer aux exigences qui figurent aux documents de soumission préparés à cet effet par la Ville de Sillery, disponibles à la réception de cette dernière à compter du 16 février 1987.

Un cheque certifié, fait à l'ordre de la Ville de Sillery, et représentant 10% du montant total de la soumission, sera exigé lors du dépôt de la soumission.

En cas de désistement du soumissionnaire retenu, la municipalité gardera le dépôt de soumission à titre de dommages-intérêts liquidés.

Les soumissions devront être déposées au bureau du greffier, à l'HÔTEL DE VILLE DE SILLERY, 1445, avenue Maguire, Sillery, jusqu'à 15 heures (15H00), le 12 mars 1987.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour et à la même heure en présence des intéressés à la salle du Conseil.

La Ville se réserve le droit de n'accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de rejeter toute soumission non conforme.

Constance Corriveau, avocate  
Greffier de la Ville

SILLERY, ce 6 février 1987.



La mascotte Touffe-Touffe, de l'équipe de l'école La seigneurie (Beauport) a égayé l'atmosphère, hier, à la remise des chartes aux Jeunes entreprises.

## Remise des chartes aux 24 Jeunes entreprises

♦ À l'occasion de la remise des chartes aux 24 Jeunes Entreprises (JE) du Québec métropolitain, au théâtre de la Cité universitaire de Laval, le prix du meilleur vendeur a été décerné à Simon Bernier, de la compagnie Ajeuneda, de la Polyvalente L.J. Casault, de Montmagny, qui comptait \$675 de ventes sur un total de \$3,110 de l'entreprise étudiante.

par Féal LABERGE

Par ailleurs, le groupe Le Baluchon, du Séminaire Saint-François, de Cap-Rouge, s'est classé gagnant du concours J.E. Quizz et a obtenu la meilleure mention pour la présentation de son double produit, un sachet de lavande et un sac à dos. Ces mentions ont été décernées lundi soir.

Cette année, le programme Jeunes Entreprises a connu un accroissement sensible des projets et des participants du milieu scolaire de la région de Québec. Plus de 400 jeunes entrepreneurs de 20 maisons d'enseignement et venant de 14 municipalités ont procédé à la présentation de 24 produits différents.

La population aura l'occasion de les admirer et d'en faire l'achat, lors de foires commerciales qui auront lieu dans les centres commerciaux de la

région, les jeudi, vendredi et samedi de la première semaine de mars, soit les 5, 6 et 7 mars.

Le programme "JE" a pour double but de donner aux élèves de niveau secondaire et collégial une expérience pratique de l'administration d'une entreprise et de les sensibiliser aux mécanismes de l'économie, notamment par la mise sur pied de petites entreprises à capital restreint à \$1 par action, la fabrication d'un produit original et sa mise en marché.

Il fera l'objet d'une vente publique, au prix de \$5, les 5, 6 et 7 mars, aux Galeries Chagnon, de Lévis.

Dans la liste publiée par LE SOLEIL du 2 février, un projet n'a pas été mentionné, soit celui de l'entreprise Mémorable regroupant 12 jeunes de la polyvalente de Saint-Anselme, sous la présidence de Pascale Labrecque, pour la fabrication d'un aide-mémoire en plastique avec crayon. ●

## British Airways coté à Toronto

♦ Les titres de la compagnie British Airways seront disponibles à la bourse de Toronto, à compter d'aujourd'hui, identifiées par le symbole "BAB". Pour cette émission, 72,020,000 actions, dont chacune équivaut à 10 actions ordinaires d'une livre, seront mises sur le marché. ●

## APPEL D'OFFRE

Vente d'un terrain situé au 179 rue St-Laurent, Lévis, Côte Lévis, Qc.

La Corporation Intermunicipale de Transport de la Rivière-Sud de Québec (C.I.T.R.S.Q.) met en vente par soumissions publiques un terrain situé au 179 rue St-Laurent, Lévis, Côte Lévis, Qc.

Un devis administratif et technique est disponible aux bureaux de la C.I.T.R.S.Q., 229 rue St-Omer, Lévis, à partir du 10 février 1987.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées. Pour informations supplémentaires, contacter Madame Huguette Dallaire au numéro de téléphone (418) 837-2401.

Prenez avis que Claude Doyon, 816, avenue Poulin, Saint-Joseph-de-Beauce, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-505914-001, région 3, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour transférer son permis en faveur de Les Excavations Antonio Doyon Ltée, 945, avenue Sainte-Thérèse, Saint-Joseph-de-Beauce.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans les 5 jours qui suivront la deuxième publication dans ce journal à:

Commission des transports du Québec  
585, boulevard Charest est (5e étage)  
Québec, Qc  
G1K 7W5

1re publication: 11 février 1987  
2e publication: 12 février 1987

Prenez avis que Antonio Doyon, 945, avenue Sainte-Thérèse, Saint-Joseph-de-Beauce, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-508649-001, région 3, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour transférer son permis en faveur de Les Excavations Antonio Doyon Ltée, 945, avenue Sainte-Thérèse, Saint-Joseph-de-Beauce.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans les 5 jours qui suivront la deuxième publication dans ce journal à:

Commission des transports du Québec  
585, boulevard Charest est (5e étage)  
Québec, Qc  
G1K 7W5

1re publication: 11 février 1987  
2e publication: 12 février 1987

## Québec Cartier reçoit \$4.4 millions de Québec et d'Ottawa

# L'or et le platine, l'avenir de la Côte-Nord

♦ **PORT-CARTIER** - S'il y a lieu d'être modérément optimiste pour l'industrie du fer, les perspectives d'une activité économique accrue pour la Côte-Nord se précisent dans la recherche de platine et d'or dans l'Ungava et la fosse du Labrador, près de Schefferville.

par Marc ST-PIERRE

C'est le double message livré par les ministres Raymond Savoie, titulaire délégué aux Mines à Québec, et Pierre Cadieux, titulaire du Travail à Ottawa, hier à Port-Cartier.

MM. Savoie et Cadieux, ce dernier parlant au nom de Marcel Masse, ministre canadien d'Énergie, Mines et Ressources, étaient venus confirmer une subvention conjointe de \$4.4 millions à la Compagnie minière Québec Cartier aux termes de l'entente Canada-Québec sur le développement minéral.

Québec Cartier vient d'investir tout près de \$22 millions dans l'exploitation d'un emplacement minier additionnel à côté de sa mine de Mont Wright, près de Fermont, dans le nord québécois.

Pour raffermir leur position dans un marché difficile, les producteurs de fer du Québec-Labrador doivent poursuivre leurs efforts pour augmenter leur productivité et réduire leurs coûts de production. Ceci, tout en améliorant la qualité de leurs produits, a expliqué le ministre Savoie en substance.

"Dans un contexte où beaucoup d'efforts sont axés sur l'augmentation de la productivité et une meilleure concurrence, le projet 'Mont-Wright dépôt-B', maintenant devenu le gîte Survie, est sûrement un investissement très encourageant", a ajouté le ministre Savoie.

Québec Cartier entend profiter des avantages découlant de meilleurs teneurs du minerai et de conditions d'exploitation plus avantageuses, ce dont est garant le nouveau gisement. Il amènera un coût d'exploitation inférieur et procurera une meilleure récupération au concentrateur ainsi qu'un concentré de fer de qualité améliorée, a observé M. Savoie.

Québec Cartier, filiale de la grande entreprise américaine USX, est maintenant la seule productrice de fer purement québécoise. Elle extrait son minerai de fer du Mont Wright et exploite une usine de bouletage à Port-Cartier. Sa production s'est située à tout près de 14 millions de tonnes de fer en 1986, pour moitié du concentré et pour moitié des boulettes.

Son président-directeur général, Giorgio Massobrio, estime à 15 millions de tonnes sa production totale pour 1987.

La subvention versée à Québec Cartier n'est pas le seul effort gouvernemental consenti à la consolidation de l'industrie du fer.

Le ministre québécois délégué aux Mines a notamment cité le projet de recherche et développement relatif à Mines Wabush qui étudie la possibilité d'extraire le manganèse de son concentré de fer pour valoriser sa production de boulettes. "Les coûts globaux de ce projet ont été d'environ \$900,000 et le ministère en a supporté 70 pour 100", a dit M. Savoie.

Autre intervention de l'État, cette étude de \$450,000 portant sur la rationalisation et l'électrification éventuelle des réseaux ferroviaires des minières sur la Côte-Nord. "Les résultats sont attendus pour le mois de mai ou même avril", a précisé M. Savoie.



La Compagnie minière Québec Cartier, qui vient d'investir \$22 millions pour un emplacement minier additionnel à côté de sa mine de Mont Wright, a reçu une subvention conjointe de \$4.4 millions, dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur le développement minéral.

Aussi, l'entente signée avec IOC à la suite de l'annulation d'un contrat ferme d'approvisionnement en électricité aux termes de laquelle la minière s'est engagée à injecter dans l'économie québécoise \$32.5 millions en investissements divers, études et exploration minière. IOC a déjà dépensé \$8 millions mais au chapitre de l'exploration minière, "il semble qu'il n'y ait pas grand-chose de réalisé", a noté M. Savoie. Le ministère doit d'ailleurs rencontrer la minière tout prochainement pour faire le point.

"Ces dernières années, nous avons assisté à de nombreux changements dans l'industrie du minerai de fer. Ceux-ci ont impliqué les entreprises, leurs travailleurs et les gouvernements. Les mesures de rationalisation qui ont été prises ont commencé à porter fruit et nous pouvons être modérément optimistes pour l'avenir", a indiqué le ministre Savoie.

M. Cadieux a souligné, de son côté, que le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources est fier de son rôle dans le développement de la Côte-Nord. L'enveloppe de l'entente Canada-Québec sur le développement mi-

nistres pour l'avenir", a indiqué le ministre Savoie.

M. Cadieux a souligné, de son côté, que le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources est fier de son rôle dans le développement de la Côte-Nord. L'enveloppe de l'entente Canada-Québec sur le développement mi-

néral est de \$100 millions et un tiers de cette somme est dévolu à la Côte-Nord, a noté M. Cadieux. Quelque \$15 millions sont notamment allés à la route 389 reliant Fermont à Baie-Comeau, \$10 millions en recherches géoscientifiques, \$5 à \$6 millions en nouvelles infrastructures, \$800,000 en études technologiques, etc. "D'autres sommes sont disponibles pour les trois prochaines années", a ajouté M. Cadieux.

"Aujourd'hui, lorsque notre gouvernement favorise l'aménagement d'infrastructures telles que des routes, des voies ferrées, des lignes d'approvisionnement énergétique, nos objectifs visent, d'une part, à combler un besoin immédiat et, d'autre part, à participer à une stratégie de développement à moyen et long termes", a expliqué M. Cadieux.

De l'avis du ministre, les infrastructures, en plus d'appuyer la croissance d'une entreprise cruciale à l'existence de la Côte-Nord, constituent aussi un outil de développement mis à la disposition de la collectivité pour son enrancement.

Il est clair pour le ministre que les infrastructures en place sur la Côte-Nord ont notamment joué un rôle important dans la réouverture par Cascades de l'usine abandonnée par ITT.

Si l'or et le platine du nord s'avéraient exploitables, "toute la Côte-Nord pourrait bénéficier de fortes retombées économiques puisque elle serait à même de répondre aux exigences d'implantation de ces nouvelles entreprises grâce à ses infrastructures en place ou à venir prochainement", a ajouté M. Cadieux.

## Garon craint la vente à rabais de Madelipêche

♦ Le député de Lévis et ancien ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, M. Jean Garon, craint que le Québec cède pour un peu plus de \$7 millions les actifs de Madelipêche qu'il évalue personnellement à \$60 millions.

par Marc LESTAGE

Le gouvernement doit faire connaître demain le nom des nouveaux propriétaires des actifs de Madelipêche.

Selon le député de Lévis, "on a mentionné un prix aux livres et un prix de vente possible de \$7 millions". L'ancien ministre estime que ce montant est dérisoire par rapport à la valeur véritable de la flotte de navires armés par l'entreprise de pêche et de transformation.

Du même souffle, M. Garon affirme que ces bateaux valent au moins \$60 millions.

Les Coréens  
En ce qui concerne la proposi-

tion d'achat formulée par un groupe d'industriels coréens, l'ancien ministre serait "étonné qu'on leur cède aujourd'hui Madelipêche, puisqu'il s'agit du même groupe à qui le Québec n'a pas pu vendre l'ancienne usine de Pasbébiac, parce que le fédéral refusait d'accorder un permis, il y a quelques années".

Selon M. Garon, ces Coréens proposaient alors de réouvrir l'usine de Pasbébiac, de l'approvisionner avec des captures faites par leur flotte et de revendre le produit transformé aux États-Unis. "Mais le fédéral a refusé le projet."



AVIS EST DONNÉ que le Conseil d'administration de Le Groupe SNC Inc. a choisi le 18 février 1987 comme date de référence pour déterminer les actionnaires habiles à recevoir avis la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société prévue pour le 25 mars 1987.

Par ordre du Conseil d'administration  
D. Crevier  
Vice-président et Secrétaire

Montréal, Québec  
Le 11 février 1987

Le Groupe SNC Inc.

### IN MEMORIAM



Le Groupe Desjardins, Assurances générales déplore la perte de Monsieur Conrad LeBlanc, décédé le 13 novembre à Sillery.

Monsieur LeBlanc a joint l'entreprise en 1979. Il a d'abord été président de 1979 à 1985 et président du comité exécutif du Groupe Desjardins, Assurances générales et de La Sécurité, sa filiale jusqu'à son décès.

Son passage au Groupe Desjardins a marqué un redressement majeur de l'entreprise et un accroissement de sa rentabilité.

Monsieur LeBlanc était une personnalité estimée et respectée du milieu de l'assurance québécois et canadien.

Rappelons qu'il a été le premier président du Groupement des assureurs automobile et qu'il a occupé aussi la présidence du Bureau d'assurance du Canada - section Québec au moment de l'importante restructuration de cet organisme.



LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

Une institution du Mouvement Desjardins

## Actions accréditives: plus de revenus que de frais pour l'État

♦ L'Association des prospecteurs du Québec a fait connaître, hier, les résultats d'une étude qui conclut que les gouvernements du Québec et d'Ottawa encaisseront des bénéfices deux fois plus importants que les avantages fiscaux accordés en vertu du programme d'actions accréditives.

textes de Marc LESTAGE

C'est du moins une des conclusions de l'étude réalisée par les sociétés-conseil Maheu Noiseu ainsi que Roche et Associés, pour le compte de l'A.P.O., de l'Association canadienne des prospecteurs et du gouvernement du Québec.

En présentant cette étude de 150 pages, hier, le porte-parole des sociétés minières du Québec et président de la Société d'exploration Mazarin Inc., M. Régis Labeaume, a aussi suggéré au gouvernement de créer un programme semblable au régime d'épargne-actions du Québec adapté au domaine minier.

Dans une entrevue au SOLEIL, M. Labeaume a expliqué que cette recommandation des experts "permettrait aux compagnies de disposer d'une année complète pour réaliser les travaux d'exploration financés par les actions accréditives et obligerait les investisseurs à détenir leurs titres pour au moins deux ans".

### Accréditives

Les actions accréditives ont été proposées par les gouvernements à la fin des années 70. Elles permettent aux contribuables qui investissent dans les programmes d'exploration des petites sociétés

minières de bénéficier de déductions de 133 1/3 pour 100 des deux gouvernements. La déduction du Québec était de 166 2/3 jusqu'à récemment.

On a souvent reproché au programme de ne "profiter qu'aux riches". Il y a toujours des repreneurs, à la veille de chaque budget, que les gouvernements de Québec et de Ottawa suppriment ces avantages.

### Des chiffres

Le programme d'actions accréditives a profité à 33 sociétés en commandites et 38 compagnies minières, en 1985.

Durant les cinq dernières années, les Québécois ont investi \$315 millions dans les actions accréditives et les gouvernements de Québec (\$135.2 M.) et Ottawa (\$104.25 M.) en ont assumé le coût à 73,7 pour 100, par le biais de déductions. Le coût réel pour l'État est toutefois de 49,3 pour 100 des investissements, si l'on tient compte des recettes fiscales

attribuables aux dépenses d'exploration.

Les recherches financées avec cet argent ont permis de découvrir 25 filons, dont huit qui nécessiteront \$300 millions d'investissements durant les deux ou trois prochaines années. Ces mines généreront \$2,8 milliards de revenus de production, selon des évaluations très conservatrices et elles ont justifié la création ou le maintien de 66,660 emplois, permettant aux gouvernements de percevoir \$540 millions, comparativement à un coût fiscal de \$239 millions, pour un gain net de \$300 millions.

Selon l'étude, si le programme des actions accréditives n'avait pas existé, c'est seulement 25 pour 100 de cette activité qui aurait été générée. De même, il est évident que le Québec aurait accusé un lourd retard sur l'Ontario, plutôt que de la devancer, n'eût été de ce programme, de confier M. Labeaume, hier.

## Le PQ réclame un moratoire

♦ L'Opposition a demandé, hier, l'imposition d'un moratoire et la tenue d'une commission parlementaire sur le projet du ministre des Finances M. Gérard D. Lévesque de réduire les avantages fiscaux découlant de l'achat d'actions accréditives.

Les porte-parole de l'Opposition, MM. Jean Garon (Lévis) et Christian Claveau (Ungava) joignaient ainsi leurs voix à celles des maires de la région du Nord-Ouest Québécois et de l'Association des prospecteurs pour récla-

mer le maintien de cet avantage fiscal.

Le député Claveau qui a lui-même été foreur dans une mine, avant d'être élu, s'est inspiré du rapport présenté, hier, par l'A.P.O. pour justifier la remise en question du projet gouvernemental.

En ce qui concerne le député Garon, critique en matière de finances, il trouve inconcevable que le gouvernement ait pris une décision à ce sujet avant même de lire le document publié hier.

**QUEBEC-TELEPHONE**

**AVIS DE DIVIDENDES**  
Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 11 avril 1987 aux actionnaires inscrits le 20 février 1987.

Actions privilégiées, 5 %: Un dividende trimestriel de 25 cents par action.  
Actions privilégiées, 4 1/4 %: série 1965: Un dividende trimestriel de 23 1/4 cents par action.  
Actions privilégiées, 7 1/4 %: série 1973: Un dividende trimestriel de 36 1/4 cents par action.  
Actions privilégiées subordonnées convertibles, série B: Un dividende trimestriel de 42 cents par action.  
Actions ordinaires: Un dividende trimestriel de 23 cents par action.

Par ordre du Conseil d'administration  
Ghislain Bouchard  
Secrétaire

Montréal, Québec  
Le 5 février 1987

**Individuel! Pour tous!**

**SSQ** Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

Termes de 1 à 10 ans

Intérêt garanti jusqu'à **9.30%**

Intérêt composé sur demande

Renseignez-vous davantage! Demandez notre dépliant SECUREER.

Les bureaux de notre siège social seront ouverts jusqu'à 21h, du 23 au 27 février et de 9h à 17h, le 28 février.

• Dépôt à compter de 200\$  
• Aucuns frais d'ouverture  
• Aucune obligation de souscrire à chaque année  
• Aucuns frais de conversion lors de l'achat d'une rente  
• Inaisissable.

SIÈGE SOCIAL: 2525, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6 Tel. (418) 651-7000  
SUCCURSALES: Montréal-Centre (514) 285-8880  
Québec (418) 659-4363  
Montréal-Estrie (514) 521-7365

**Séance d'information**

Les associés de LALIBERTÉ LANCTÔT/COOPERS & LYBRAND invitent tous les chefs d'entreprise de la région de Québec à une rencontre d'information suite à la lecture du budget fédéral 1987.

Les changements, leurs impacts sur les individus et les entreprises sont là quelques sujets qui seront discutés.

Date: Jeudi le 19 février 1987  
Heure: 16h00 à 18h00  
Endroit: Quality Inn  
Boulevard Laurier  
Ste-Foy

S'il vous plaît, confirmer votre présence à Madame Karen Williamson à 522-7001.

C&L Laliberté Lanctôt Le Groupe conseil Coopers & Lybrand

**COMPTA BÉGIN LTÉE**

POUR CEUX QUI SAVENT SUR QU'IL COMPTENT

**L'ORDINATEUR QUI NE SE TROMPE JAMAIS!**

**IMPÔT plus**

D'ARGENT DE SOUCI

Points de service aux caisses populaires suivantes:

REALPME 1114, Royale, Beauport  
CHARLEBROCK 155, 70e Rue E., Charlebourg  
GRAND 3261, Lyster, Beauport  
LAVERGNE 200, 64e Rue, Charlebourg  
LA COLLINE 3271, ch. Ste-Foy, Ste-Foy  
LES SAULES 1290, boul. Masson, Les Saules  
1935, boul. Masson, Les Saules  
DE SAINT-BASILE 4755, 10e Avenue, Charlebourg

Renseignez-vous pour les heures de service.

AUTRES SERVICES À L'ANNÉE

- Conseils des finances à temps partiel
- Conseils à temps partiel
- Installation de système comptable
- Tenue des livres comptables
- Préparation des déclarations
- Préparation des déclarations
- Conseils en administration, finances, fiscalité et en investissement
- Conseils aux gens en affaires

1551, boul. Jean-Talon ouest, Charlebourg G1G 2L5  
**(418) 628-0499**

LE MARCHÉ BOURSIER

Table with market indices: DOW JONES 2158.04 -18.70, TORONTO 3465.70 -46.16, MONTREAL 1755.29 -28.44, OR 402 US, ARGENT 7.419 Can.

MONTREAL

Volume: 8.733.903 actions

Indice général: 1755.29

en baisse de 28.44

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Montreal stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

MONTREAL

Volume: 8.733.903 actions

Indice général: 1755.29

en baisse de 28.44

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Montreal stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

MONTREAL

Volume: 8.733.903 actions

Indice général: 1755.29

en baisse de 28.44

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Montreal stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

MONTREAL

Volume: 8.733.903 actions

Indice général: 1755.29

en baisse de 28.44

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Montreal stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

MONTREAL

Volume: 8.733.903 actions

Indice général: 1755.29

en baisse de 28.44

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Montreal stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

MONTREAL

Volume: 8.733.903 actions

Indice général: 1755.29

en baisse de 28.44

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Montreal stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

TORONTO

Volume: 31.920.000 actions

300 titres: 3465.70

en baisse de 46.16

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Toronto stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

TORONTO

Volume: 31.920.000 actions

300 titres: 3465.70

en baisse de 46.16

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Toronto stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

TORONTO

Volume: 31.920.000 actions

300 titres: 3465.70

en baisse de 46.16

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Toronto stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

TORONTO

Volume: 31.920.000 actions

300 titres: 3465.70

en baisse de 46.16

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Toronto stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

TORONTO

Volume: 31.920.000 actions

300 titres: 3465.70

en baisse de 46.16

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Toronto stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

TORONTO

Volume: 31.920.000 actions

300 titres: 3465.70

en baisse de 46.16

Titres Ventes Hautes Bas Ferm Chang

Table of Toronto stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

NEW YORK

Volume: 168.000.000 actions

Dow Jones: 2158.04

en baisse de 18.70

Titres rpb en 00 haut bas ferm Chang

Table of New York stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

NEW YORK

Volume: 168.000.000 actions

Dow Jones: 2158.04

en baisse de 18.70

Titres rpb en 00 haut bas ferm Chang

Table of New York stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

NEW YORK

Volume: 168.000.000 actions

Dow Jones: 2158.04

en baisse de 18.70

Titres rpb en 00 haut bas ferm Chang

Table of New York stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

NEW YORK

Volume: 168.000.000 actions

Dow Jones: 2158.04

en baisse de 18.70

Titres rpb en 00 haut bas ferm Chang

Table of New York stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

NEW YORK

Volume: 168.000.000 actions

Dow Jones: 2158.04

en baisse de 18.70

Titres rpb en 00 haut bas ferm Chang

Table of New York stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

NEW YORK

Volume: 168.000.000 actions

Dow Jones: 2158.04

en baisse de 18.70

Titres rpb en 00 haut bas ferm Chang

Table of New York stock market activity with columns for stock names, prices, and changes.

FONDS MUTUELS

Cours transmis par La Presse Canadienne

Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

SOGECAR 1251.2828

en hausse de 68.24

FONDS MUTUELS

Cours transmis par La Presse Canadienne

Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

SOGECAR 1251.2828

en hausse de 68.24

FONDS MUTUELS

Cours transmis par La Presse Canadienne

Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

SOGECAR 1251.2828

en hausse de 68.24

FONDS MUTUELS

Cours transmis par La Presse Canadienne

Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

SOGECAR 1251.2828

en hausse de 68.24

FONDS MUTUELS

Cours transmis par La Presse Canadienne

Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

SOGECAR 1251.2828

en hausse de 68.24

FONDS MUTUELS

Cours transmis par La Presse Canadienne

Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

SOGECAR 1251.2828

en hausse de 68.24

Suite à la page B-11

ECONOMIE

TORONTO

Suite de la page B-10

Table of stock prices for Toronto, including companies like Alcan, Bell Canada, and various financial institutions.

Table of stock prices for Toronto, including companies like Bank of Montreal, Canadian National, and various financial institutions.

Table of stock prices for Toronto, including companies like Imperial Oil, Inco, and various financial institutions.

Table of stock prices for Toronto, including companies like Northern Telecom, Ontario Hydro, and various financial institutions.

OPTIONS

transigées

Cours des options Trans-Canada transigées aux bourses de Montréal et de Toronto

Table of option prices for various stocks, including Alcan, Bell Canada, and others.

Table of option prices for various stocks, including Bank of Montreal, Canadian National, and others.

Table of option prices for various stocks, including Imperial Oil, Inco, and others.

Table of option prices for various stocks, including Northern Telecom, Ontario Hydro, and others.

Table of option prices for various stocks, including various financial institutions and commodities.

AMÉRICAIN

Ventes rpt en 100 haut bas fer change

Table of American stock prices, including companies like IBM, Microsoft, and others.

Table of American stock prices, including companies like General Electric, Ford, and others.

Table of American stock prices, including companies like Johnson & Johnson, Merck, and others.

Table of American stock prices, including companies like Boeing, McDonald's, and others.

Table of American stock prices, including companies like Coca-Cola, Disney, and others.

LE LOYER DE L'ARGENT

Table showing interest rates for various banks and financial institutions, categorized by deposit types and terms.

MONNAIES

TORONTO (PC) - Voici les taux des devises étrangers tels que fournis hier par la Banque de Montréal.

Table of exchange rates for various currencies, including the US Dollar, British Pound, and others.

Advertisement for Price Waterhouse, featuring a group photo of the firm's partners and a detailed announcement of their new partnership structure.

# LES MERCREDIS DE



## BONJOUR LES ÉCOLES

### LE CONCOURS "FABRIQUE UN JOUET" MARCHE BIEN À L'ÉCOLE PERCE-NEIGE

♦ De gentilles amies de la 4e année Agathe-Defoy de l'école Perce-Neige de Pont-Rouge sont venues récemment saluer Crayons de Soleil et lui ont dit que le concours "Fabrique un jouet d'autrefois avec ton grand-père et(ou) ta grand-mère" marche bien.

En effet, il semble bien que les amis de plusieurs classes de Perce-Neige sont déjà au travail avec leurs grands-parents. Ce qui a l'heur de faire plaisir à Crayons de Soleil puisque ce concours lui tient tellement à coeur.

Les conditions de participation au concours sont simples: il s'agit de rencontrer tes grands-parents pour leur proposer de fabriquer avec toi un jouet d'autrefois; ce jouet sera exposé au Salon international de l'Enfant-roi qui aura lieu, en mai, au PEPS de l'université Laval; le jouet doit parvenir à Crayons de Soleil (concours "Le jouet ancien", 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6) pour le vendredi 24 avril. Au jouet doivent être joints tes nom, âge, adresse, code postal, numéro de téléphone, l'identité de tes grands-parents de même qu'une petite note explicative sur la manière d'utiliser le jouet.

Le grand gagnant du concours et ses grands-parents seront les invités très spéciaux de Crayons de Soleil pendant quelques heures et recevront le "Grand trophée Crayons de Soleil des relations grands-parents et petits-enfants".

Crayons de Soleil a été ravi de causer avec les charmantes amies de la classe de Agathe Defoy de l'école Perce-Neige. ●

### ANNABELLE GAGNE UN PRIX D'UNE BANQUE

♦ Annabelle Larouche a 10 ans. Elle étudie à l'école des Petits chanteurs de la Maitrise de Québec. Elle est en 5e année.

Non seulement, est-elle musicienne mais elle est aussi une athlète. En mai 86, elle a participé aux Deuxièmes jeux de l'Amitié au PEPS de l'université Laval. Elle a fait partie de la plupart des compétitions en athlétisme.

Bien qu'elle n'ait pas gagné de médailles, elle a néanmoins mérité un prix dans le cadre du concours "Bourses d'études des olympiques junior de la Banque Royale".

C'est ce qu'elle a appris dernièrement du directeur de la succursale Grande-Allée de Québec de la Banque Royale, M. Pierre Proulx. Pour souligner sa participation aux Jeux de l'Amitié, on lui a offert une veste emblématique, un montant de \$25 déposé dans un compte bancaire personnel de même qu'une attestation de participation.

"C'est la première fois que j'ai un compte en banque bien à moi. Une grand-tante que j'aime beaucoup m'a promis d'y déposer \$20 à chaque mois" a confié Annabelle à Crayons de Soleil. ●



Le directeur de la succursale Grande-Allée de Québec de la Banque Royale, M. Pierre Proulx, remet à Annabelle Larouche de l'école des Petits chanteurs de la Maitrise un document confirmant le prix remporté dans le cadre du concours "Bourses d'études des olympiques junior".

### L'ANNÉE DE LA PAIX CONTINUE DANS LES ÉCOLES L'AUBIER ET LES ETCHEMINS

♦ Que les nostalgiques de l'Année internationale de la Paix soient rassurés! La Paix sera encore le sujet d'activités dans les écoles et n'a pas fini de faire couler l'encre des presses de Crayons de Soleil. La Paix est, en effet, un projet mondial qui n'a pas pris fin le 31 décembre 1986 à minuit.

Voici quelques nouvelles sur la Paix provenant d'écoles de la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière.

#### ÉCOLE L'AUBIER: MESSAGES INTERCEPTÉS

De jeunes Américains partagent les mêmes espérances que les amis de l'école secondaire L'Aubier de Saint-Romuald.

En octobre, des ballons porteurs de messages de Paix ont été lancés dans le ciel de Saint-Romuald par les élèves de l'école L'Aubier. Ils ont été trouvés dans l'Etat du Maine par des amis de l'école Franklin, située dans la localité de Farmington. Par courrier, ils ont raconté aux camarades de L'Aubier qu'ils partagent les mêmes préoccupations.

#### RÉFÉRENDUM À L'ÉCOLE LES ETCHEMINS DE CHARNY

Récemment, les amis de l'école secondaire Les Etchemins de Charny ont majoritairement voté pour la dénucléarisation de leur école. Sur 1009 voix exprimées, on en a dénombré 935 pour et 64 contre.

"L'école secondaire Les Etchemins est dorénavant considérée comme une zone dénucléarisée, c'est-à-dire une zone où il est interdit de produire, de tester ou d'emmagasiner des armes nucléaires et d'y construire des systèmes de lancement" peut-on lire dans un communiqué transmis à Crayons de Soleil.

Bien entendu, il s'agit d'une initiative purement symbolique qui aura néanmoins permis à tous les amis de l'école Les Etchemins de réfléchir sur la Paix.

Cinq jeunes sont à la source du projet de dénucléarisation de l'école Les Etchemins. Ce sont Renée St-Germain, Nancy Nadeau, Guy Lavallée, Caroline Paquet et Patrice René.

"Nous aussi, on veut vivre vieux. C'est terrible de penser que les armes actuelles pourraient détruire chaque être humain quatre fois" souligne Renée St-Germain. ●



#### BLONDINETTE



#### SOURIS MIQUETTE



#### BOTTINE



#### LES JUNGLERIES



#### PEANUTS



#### HAGAR L'HORRIBLE



#### LES PIERRAFEU



#### SCAMP

